

Rapport d'activités 2014

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn



Généralités



La communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) a été créée le 1^{er} janvier 2008 par fusion des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn. Elle se situe dans le nord du Bas-Rhin, à quelques kilomètres de Haguenau, dans l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg. Territoire frontalier avec l'Allemagne, les communes membres se situent dans le canton de Reichshoffen.

Plus d'infos :
www.sauer-pechelbronn.fr

Siège :

Maison des services et des associations
1, rue de l'Obermatt à Durrenbach (67360)

Bureaux annexes :

Maison des services et des énergies
1, route de Lobsann à Merkwiller Pechelbronn (67250)

Elus (8 Vices Présidents, 67 délégués titulaires et 24 délégués suppléants) (jusqu'en avril 2014) :

- Président : M. Jean-Marie HAAS
- 1^{er} vice-président : Armand BRACONNIER
- 2^e vice-président : Charles SCHLOSSER
- 3^e vice-président : Alfred KREISS
- 4^e vice-président : Marie-Line WEISS
- 5^e vice-président : Joseph GOETZ
- 6^e vice-président : François RUTSCH
- 7^e vice-président : Jean-Louis BERTRAND
- 8^e vice-président : Jean WEISBECKER

Suite aux élections municipales, de nouveaux délégués communautaires ont été élus au suffrage universel direct. La communauté de communes compte aujourd'hui 35 délégués titulaires et 15 délégués suppléants. Les délégués ont élu lors du conseil communautaire du 28 avril le bureau exécutif :

- Président : M. Jean-Marie HAAS
- 1^{er} vice-président : Roger ISEL
- 2^e vice-président : Charles SCHLOSSER
- 3^e vice-président : Alfred KREISS
- 4^e vice-président : Jean MULLER
- 5^e vice-président : Alain FUCHS
- 6^e vice-président : Jean-Claude BALL

La CCSP fait partie des territoires du Parc naturel des Vosges du Nord et, du Pays de l'Alsace du Nord et du territoire PAMINA.

Elle est membre des syndicats suivants :

- SMICTOM Nord du Bas-Rhin (ordures ménagères)
- SDEA du Bas-Rhin (Assainissement)
- SIVOM scolaire Wissembourg (commune de Wingen)
- SCOTAN (Schéma de cohérence territorial d'Alsace du Nord)
- Sivom de Soultz

La CCSP adhère aux organismes suivants :

- Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan)
- EPFL du Bas-Rhin (Établissement Public Foncier Local)
- CAUE (Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin)
- Mission Locale du Bas-Rhin
- Adullact
- Association du Massif Vosgien
- Association synergie bois local

Composantes et régime fiscal :

- 24 communes membres plus 2 communes associées, représentant 17 589 habitants (population municipale) et 18230 habitants (population totale) pour une superficie de 19 810 ha (88 hab/km²).
- Environ 7500 foyers.
- Régime de fiscalité mixte (fiscalité professionnelle unique et taxe additionnelle sur les impôts ménages).

Informations pratiques :

- Numéro SIREN - SIRET : 2000 130 50 000 14
- Code NACE (APE) : 8411Z

Services de la maison des services et des associations (Durrenbach)

- Bureaux de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn (siège)
 - Siège de l'office de tourisme intercommunal
- Relais parents-assistantes maternelles
 - Permanences de la Mission Locale Alsace du Nord
 - Permanences de l'Espace d'Accueil Séniors (ESPAS) du Conseil départemental du Bas-Rhin
 - Salle de solfège de l'école de musique intercommunale
- Siège de la fédération des professionnels artisans-commerçants Sauer-Pechelbronn
 - Permanences de la médecine du travail
 - Consultation nourrisson du Conseil départemental du Bas-Rhin
 - Services aux associations (duplicopies, banque de matériel, ...)
 - Salles de réunion
 - Service animation et bureaux administratifs pour les périscolaires
 - Bureau administratif pour la Régie du Fleckenstein
 - Bureau administratif de l'école de musique intercommunale (ECMU)

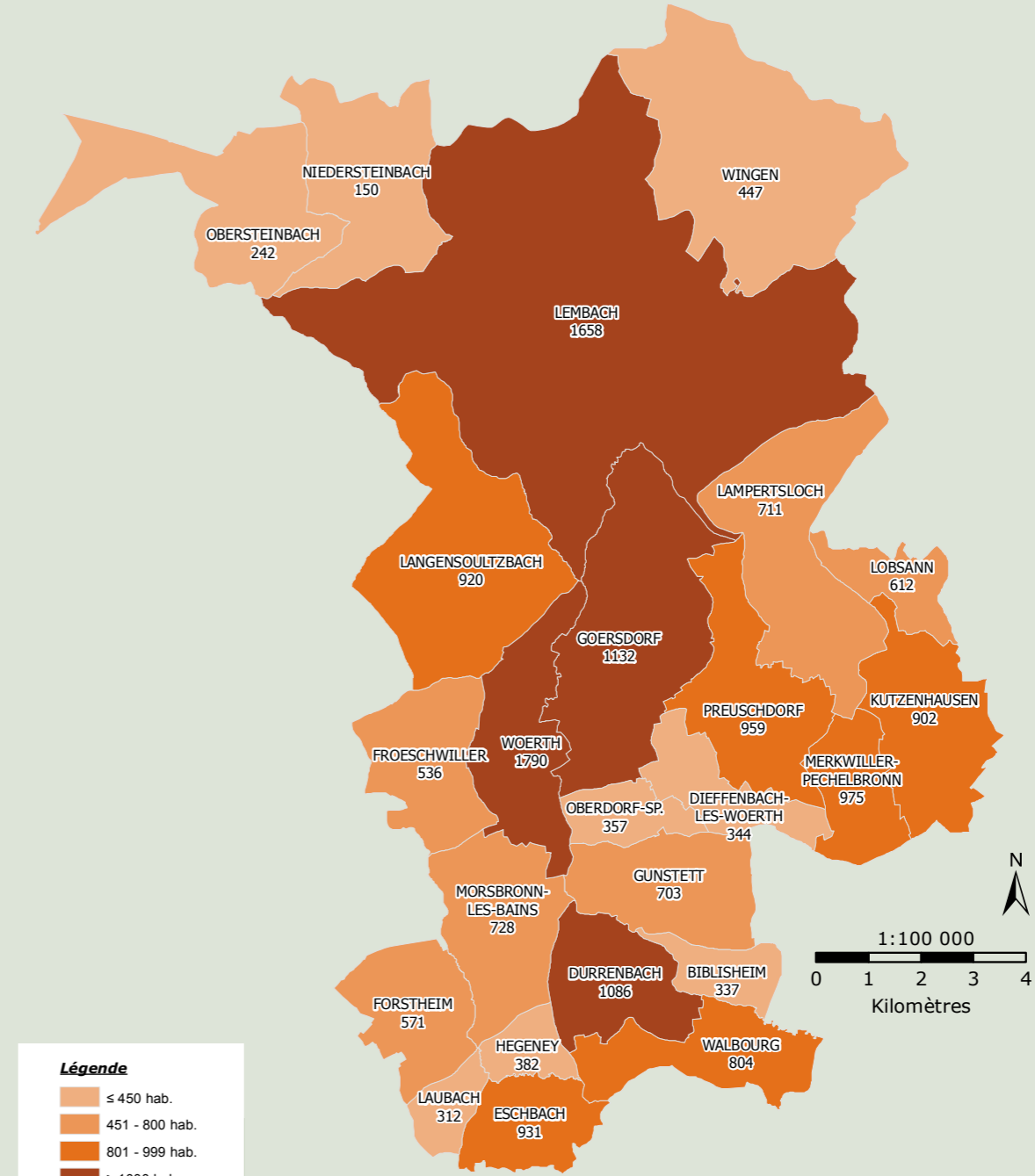
Services de la maison des services et des énergies (Merwiller-Pechelbronn)

- Périscolaire de Pechelbronn
- Mut'archi - Service de conseil architectural aux habitants
- Conseiller en énergie partagé avec la communauté de communes du Pays de Wissembourg

Associations ayant leur siège à la maison des services et des associations (Durrenbach)

- Fédération des artisans-commerçants Sauer-Pechelbronn
- Office de tourisme intercommunal
- Association foncière de la vallée de la Sauer
- D'Sauer Bieber (danse folklorique)
- Association synergie bois local

**Communauté de communes Sauer-Pechelbronn
Population municipale 2011
entrant en vigueur au 01.01.2014**



STATUT-INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET COMPÉTENCES

Arrêté préfectoral du 24 novembre 2014 portant extension des compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn 1Règlement de définition de l'intérêt communautaire.

1

Règlement de définition de l'intérêt communautaire.



Suite aux élections d'avril 2014

Communes	Nb de délégués titulaires	Nb de délégués suppléants
Biblisheim	1	1
Dieffenbach-lès-Woerth	1	1
Durrenbach	2	0
Eschbach	2	0
Forstheim	1	1
Froeschwiller	1	1
Goersdorf	2	0
Gunstett	1	1
Hegeney	1	1
Kutzenhausen	2	0
Lampertsloch	1	1
Langensoultzbach	2	0
Laubach	1	1
Lembach	3	0
Lobsann	1	1
Merkwiller-Pechelbronn	2	0
Morsbronn-les-Bains	1	1
Niedersteinbach	1	1
Oberdorf-Spachbach	1	1
Obersteinbach	1	1
Preuschkorf	2	0
Walbourg	1	1
Wingen	1	1
Woerth	3	0
TOTAL	35	15

1. Constitution

Art 1 : Composition

A compter du 1 janvier 2008, en application de l'article L5211-41-3, du code général des collectivités territoriales, et conformément à l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2007, il est constitué entre les communes de :

- Biblisheim
- Dieffenbach-les-Woerth
- Durrenbach
- Eschbach
- Forstheim
- Froeschwiller
- Goersdorf
- Gunstett
- Hégeney
- Kutzenhausen
- Lampertsloch
- Langensoultzbach
- Laubach
- Lembach
- Lobsann
- Merkwiler-Pechelbronn
- Morsbronn-les-Bains

- Niedersteinbach
- Oberdorf-Spachbach
- Obersteinbach
- Preuschkorf
- Walbourg
- Wingen
- Woerth

Et par fusion des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn, une communauté de communes qui prend le nom de : «Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn» (CCSP).

Art 2 : Siège

Le siège de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn est fixé à :
Maison des services et des associations
1, rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH.

Les services administratifs et techniques sont répartis entre le siège et les locaux du 1, route de Lobsann 67250 Merkwiler-Pechelbronn.

Art 3 : Durée

La communauté de communes est instituée pour une durée illimitée.

Art 4 : Conseil

La communauté de communes est administrée par un conseil composé de délégués élus par les conseils municipaux respectifs des communes membres, selon les modalités suivantes :

- 2 délégués par commune de moins de 450 habitants,
- 3 délégués par commune de 450 à 1350 habitants,
- 4 délégués par commune au-dessus de 1350 habitants,

Chaque commune désignera un délégué suppléant.
Article modifié par délibération des communes.
Voir page précédente.

Art 5 : Fonctions de receveur

Les fonctions de receveur de la communauté de communes seront assurées par le chef de poste de la trésorerie de Woerth.



2

Règlement de définition
de l'intérêt communautaire.

Art 1 :**Cadrage général**

La charte d'aménagement et de développement (et ses révisions successives) servent de cadre de référence à l'intérêt communautaire.

Il en est de même de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord pour les communes inscrites dans son périmètre.

Art 2 :**Socle de l'intérêt communautaire approuvé en 2002**

Le plan de développement de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn et la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord (pour les communes concernées) et leurs révisions successives fondent l'intérêt communautaire. Ces documents lui servent de cadre et de base stratégique.

Art 3 :**Dispositions générales**

L'intérêt communautaire détermine le champ d'intervention d'une compétence transférée et d'attribution de fonds de concours et de mise en oeuvre des services partagés.

Il peut aussi être appelé, le cas échéant, à déterminer en l'absence même d'une compétence expressément transférée, le champ des compétences communautaires.

Art 4 :**Dispositions particulières**

L'intérêt communautaire est réputé établi pour le recrutement de chargés de mission, la conduite d'études, la gestion de services, la création et la gestion de dispositifs de déplacements, la conduite de programmes spécifiques d'intervention, la réalisation, l'aménagement et la gestion d'équipements, dès lors :

- qu'ils sont déterminés par délibération de l'EPCI, comme essentiels à la mise en oeuvre des politiques communautaires actualisées et qu'ils ont, dans ce cadre, un impact sur diverses communes,
- ou que s'agissant de l'acquisition, de la réalisation et de l'aménagement d'équipements, qu'ils sont préalablement inscrits dans des schémas ou programmes actualisés - qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre
- approuvés par délibérations concordantes de l'EPCI et des communes à la majorité qualifiée.

Art 5 :**Gestion des services de proximité**

La gestion des services de proximité de compétence communautaire sera à fin d'optimisation de leur mise en oeuvre et de maîtrise des charges gérées par les communes d'accueil qui le souhaitent ou l'acceptent. Des conventions en matérialiseront la mise en oeuvre.

Art 6 : Voirie communautaire

Un schéma actualisé (délibérations concordantes de l'EPCI et des communes à la majorité qualifiée) définit le réseau de la voirie d'intérêt communautaire (dessertes des équipements communautaires, routes, pistes cyclables, itinéraires touristiques divers...) dont le champ d'intervention porte sur les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie communautaire.

Art 7 :**Attribution de fonds de concours**

La communauté de communes pourra attribuer ou recevoir des fonds de concours tel que prévu aux articles L 5214-16, L 5215-26, et L 52165 du CGCT pour financer la réalisation et le fonctionnement d'équipements relatifs à des politiques communautaires prévues à la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) ou répondant à un impératif de solidarité lié à un évènement exceptionnel de type sinistre ou catastrophe naturelle.

Art 8 :**Services partagés et mandats**

La communauté de communes conformément à la loi N°2002-276 du 27 février 2002, complétée par la loi du 13 août 2004 sur les libertés locales, pourra proposer à ses communes membres des services partagés et, conformément à l'article L 5214-16-1 du CGCT, des prestations de services pour la mise en oeuvre d'un service nécessaire à une politique communautaire prévue à la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) ou pour répondre à une nécessité avérée pour la commune.

La communauté de communes pourra également intervenir en qualité de mandataire conformément à la loi du 12 juillet 1985 et le cas échéant comme coordonnateur d'un groupement de commande conformément à l'article 8 du code des marchés publics.

Les conditions d'exécution et rémunération du service seront fixées par convention conformément aux articles L 5211-56 et L 5214-16 du CGCT

Art 9 :**Adhésion à un syndicat mixte**

La communauté de communes peut adhérer à un syndicat mixte par simple délibération du conseil communautaire à la majorité absolue des suffrages exprimés, en vue de lui conférer l'exercice d'une ou plusieurs compétences.

A large white number '3' is centered in the green bar. To its left are two smaller dandelion seed heads, and to its right is a larger one. The text 'Les compétences' is positioned to the right of the number.

3 Les compétences

I. LES COMPETENCES OBLIGATOIRES

- 1/ Aménagement de l'espace
- 2/ Développement économique

II. LES COMPETENCES OPTIONNELLES

- 3/ Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- 4/ Politique du logement et du cadre de vie
- 5/ Création, aménagement et entretien de la voirie
- 6/ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- 7/ Actions sociales d'intérêt communautaire

III. LES COMPETENCES FACULTATIVES

- 8/ Développement des technologies de l'information et de la communication
- 9/ Amélioration de la mobilité, transports et accès aux activités et services
- 10/ Echanges transnationaux
- 11/ Secours incendie
- 12/ Politique foncière
- 13/ Chaufferie et réseau de chaleur

I. Les compétences obligatoires

1/ Aménagement de l'espace

- Elaboration, révision et mise en œuvre de la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn.
- Réalisation d'opérations immatérielles, innovantes et/ou structurantes non inscrites dans des compétences expressément exercées :
 - Les opérations immatérielles, innovantes et/ou structurantes relevant d'une politique communautaire qui s'inscrit dans le cadre strict du plan de développement en vigueur et de ses orientations, ainsi que le recrutement des chargés de mission sont réputés d'intérêt communautaire dès lors qu'ils répondent aux critères suivants :
 - avoir vocation à desservir l'ensemble de l'espace (périmètre) communautaire (ou des secteurs définis dans le cadre du plan de développement en vigueur), et à renforcer ou conforter les cohésions territoriales, sociales et économiques à cette échelle,
 - être déterminés par délibération du conseil communautaire à la majorité absolue, comme essentielles à la mise en œuvre des politiques ou stratégies communautaires actualisées.
- Elaboration, révision et mise en œuvre de la charte de pays d'Alsace du Nord.
- Elaboration, révision, et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du schéma de secteur.
- Elaboration, mise en œuvre d'opérations d'urbanisme et d'aménagement concerté de l'espace communautaire.

Sont d'intérêt communautaire :

- les zones d'aménagement concerté (ZAC), les lotissements d'activités et tout dispositif de même nature, ainsi que l'exercice du droit de préemption, destinés à la réalisation des zones d'activité économique et touristique d'intérêt communautaire,
- la réalisation, la révision et le suivi d'une charte architecturale et paysagère.

2/ Développement économique

Elaboration, révision et suivi de la stratégie de développement économique inscrite dans la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn.

Sont d'intérêt communautaire :

- les opérations collectives de soutien à l'économie et au tourisme et à leur développement (études, animations, formations, promotions, commercialisations) couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes, telles que les ORAC, FISAC ou autres dispositifs de même nature,
- les actions de promotion, d'animation et de prospection économique et touristique couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- l'accueil, l'accompagnement et la formation des porteurs de projet économique et touristique.

- Création, aménagement et gestion (études, promotion, prospection, commercialisation, réalisation d'immobilier d'entreprise) des zones d'activité économiques et touristiques et des équipements touristiques.

Sont d'intérêt communautaire :

- le parc économique de la Sauer à Eschbach, son hôtel d'entreprises et toutes les nouvelles zones d'activités à aménager sur l'espace communautaire, ainsi que leurs immobiliers d'entreprises,
- la zone d'activité touristique et thermale de Morsbronn-les-Bains (dénommée zac Cybéliades),
- les équipements et l'aménagement touristique du site du Fleckenstein,
- le nouvel équipement thermo-ludique à créer à Morsbronn-les-Bains,
- les équipements d'hébergement collectifs de tourisme associatif d'une capacité minimum de 30 lits,
- l'acquisition et l'installation des dispositifs d'information et de signalisation économique ou touristique, couvrant l'ensemble du territoire ou qui ont pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- la zone d'activité de Merkwiler-Preuschof (Willenbach) et toutes les nouvelles zones d'activités à aménager sur l'espace communautaire ainsi que leurs immobiliers d'entreprises,
- la zone d'activité touristique et thermale de Preuschof-Lampertsloch-Merkwiler et le nouvel espace de valorisation touristique de l'eau thermale, des énergies et du patrimoine pétrolier à aménager sur cette zone, ainsi que l'ancien hôtel thermal de Merkwiler,
- la maison rurale de l'outre-forêt à Kutzenhausen,
- l'îlot urbain du centre de Woerth situé entre la grand-rue, la rue courbe,

la rue des cigognes et la rue de Soultz, ainsi que l'ensemble immobilier du n°1 de la grand-rue, en vue de sa réhabilitation en un espace commercial et d'habitat,

- la zone et les équipements immobiliers de l'ancien site pétrochimie de Woerth, lieu dit messacker et muenchmatt,
- La zone d'aménagement touristique à aménager à Petit-Wingen, lieu dit Heller plaken, classée AUt dans le PLU de Wingen. (arrêté préfectoral non pris-transfert en cours),
- La zone d'activité économique à aménager à l'Est de Hegeney, lieu-dit Scheidhuebel et sand, en bordure de l'Eberbach. (arrêté préfectoral non pris-transfert en cours),
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée,

- Création et gestion (coordination et animation touristique, promotion, commercialisation, formations) d'un office de tourisme couvrant l'ensemble du territoire communautaire.
- Aménagement, entretien, gestion et commercialisation des forages thermaux de la communauté de communes situés à Morsbronn-les-Bains et à Preuschof et Lampertsloch.

II. Les compétences optionnelles

1/ Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- Collecte, traitement des ordures ménagères et gestion des abonnés dans le cadre de la politique mise en oeuvre par le service ou l'organisme en ayant le mandat.
- Gestion des abonnés, études, création et gestion des dispositifs de collecte, de transport et de traitements des eaux usées et pluviales jusqu'aux déversoirs d'orage ou exutoires à l'exclusion des ouvrages de voirie et de leurs raccordements (avaloirs et bouches d'égouts) et des busages de fossés. .
- Etude, élaboration et suivi d'un schéma d'assainissement collectif et non collectif couvrant l'ensemble du territoire communautaire et conduite d'actions de sensibilisation, de communication et d'éducation.
- Contrôle des installations de traitement non collectives.
- Protection des abords des forages thermaux en propriété communautaire.
- Etudes, schémas, et opérations visant à la protection, à la mise en valeur de l'environnement et au développement durable.

Sont d'intérêt communautaire :

- les opérations collectives couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes en faveur de l'utilisation et de la valorisation des énergies renouvelables et des économies d'énergie,
- les opérations collectives, de portée communautaire, de sensibilisation et d'éducation aux enjeux du développement durable,

- les opérations collectives qui couvrent l'ensemble du périmètre communautaire visant à la protection et à la valorisation des vergers, ainsi que les matériels et installations nécessaires dont la plate-forme de collecte de fruits et son pont bascule à Lembach,
- la mise en oeuvre des orientations issues de la charte du PNRVN, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou qui ont pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- les études et réalisations de travaux d'aménagement et d'entretien du Seltzbach et de la Sauer et de ses affluents qui sont menées dans le cadre des SAGEECE,
- la construction, l'entretien et l'exploitation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque sur les parcelles et bâtiments propriété de la communauté de communes, et revente de l'électricité produite.

2/ Politique du logement et du cadre de vie

- Elaboration, révision et mise en oeuvre d'opérations couvrant l'ensemble du périmètre communautaire en faveur du logement et du cadre de vie.

Sont d'intérêt communautaire :

- la réalisation, la révision et le suivi d'un plan local de l'habitat (PLH) à l'échelle du périmètre communautaire, intercommunautaire ou du pays d'Alsace du Nord,
- la conduite d'opérations d'amélioration de l'habitat, couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes, telles que les OPAH ou autres dispositifs de même nature,
- le versement d'aides directes ou indirectes à l'entretien des immeubles privés ou publics d'intérêt architectural ou urbain dans le cadre d'opérations de sauvegarde des centres urbains et de préservation du patrimoine bâti, conduites avec le Conseil départemental du Bas-Rhin, couvrant tout l'espace communautaire, à l'exclusion des bâtiments classés d'intérêt patrimonial en mauvais état.

3/ Création, aménagement et entretien de la voirie.

- Création, aménagement, et entretien de voies routières, cyclables, piétonnes et d'itinéraires touristiques.

Sont d'intérêt communautaire :

- les voies inscrites à un schéma actualisé - qui en précise la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvé par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

Le schéma comprend :

- la voirie de desserte des zones ou équipements économiques et touristiques ou de service d'intérêt communautaire, du point de jonction entre la voirie communale, ou départementale, et la zone ou l'équipement réalisé ou pressenti,
- la rue de Willenbach à Merkwiler de la route de Woerth au droit de l'accès sud-est de l'usine d'ISRI (parcelle 315),
- les voies routières, d'intérêt touristique situées hors agglomération et reliant :
 - Froeschwiller à Woerth par Elsasshausen,
 - Froeschwiller à Lembach par Langensoultzbach et Mattstall,
 - l'étang du Fleckenstein à Petit-Wingen par le col du Litschhof,
- la rue de la Source Héliens II à Merkwiler, Preuschdorf et Lampertsloch. la promenade thermique le long de la RD 27 sur le ban communal de Durrenbach, depuis le carrefour avec la RD 86 jusqu'au carrefour de la RD 286. (arrêté préfectoral non pris-transfert en cours).

La compétence concerne les travaux d'aménagement et d'entretien de la bande de roulement ou de circulation, ainsi que les aménagements de sécurité, de signalisation inscrits à un bordereau communautaire standard pré-établi. Les coûts supplémentaires induits par des modifications éventuelles souhaitées par les communes (projet d'aménagement urbain communal) seront à la charge de ces dernières.

- Création, aménagement et gestion des itinéraires de circulations cyclables et piétonniers, hors agglomération.

Sont d'intérêt communautaire :

- les itinéraires de circulation inscrits au schéma des circulations douces, actualisé par délibération du conseil communautaire, annexé au présent document, chaque itinéraire faisant l'objet d'une délibération spécifique du conseil communautaire définissant le tracé exact et le type d'aménagement à réaliser, y compris l'itinéraire Lembach-frontière allemande (Hirschthal) via Tannenbrück (intersection RD3-RD925) intégré dans le schéma des circulations douces.
- La compétence concerne les travaux d'aménagement et d'entretien de la bande de roulement ou de circulation, ainsi que les aménagements de sécurité, de signalisation inscrit à un bordereau communautaire standard préétabli. Les coûts supplémentaires induits par des modifications éventuelles souhaitées par les communes seront à la charge de ces dernières.

4/ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire.

- Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements socio-éducatifs, culturels, sportifs destinés à l'ensemble des habitants du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

Sont d'intérêt communautaire :

- le gymnase scolaire à Woerth et ses installations annexes,
- le fonctionnement du musée du pétrole (conservation, animations, promotion, formation),
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

5/ Actions sociales d'intérêt communautaire.

- Coordination et soutien aux opérations en faveur de la petite enfance.

Sont d'intérêt communautaire :

- l'ensemble des dispositifs, services et structures d'accueil de la petite enfance, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

- Coordination et soutien aux opérations culturelles, éducatives ou sportives en faveur de la jeunesse.

Sont d'intérêt communautaire :

- l'ensemble des dispositifs, services et opérations collectifs tels que centres de loisirs, avec ou sans hébergement, points d'information-jeunesse, école de musique et toutes actions éducatives, culturelles ou sportives ou de formation, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de diverses communes.

- Coordination et soutien aux actions en faveur des personnes âgées, des familles, de l'insertion et de l'emploi.

Sont d'intérêt communautaire :

- les services, destinés à l'ensemble des publics et/ou usagers du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes,

- le fonctionnement des services d'accompagnement des classes spécialisées, de l'école élémentaire de Woerth et les participations aux frais d'emplois des auxiliaires d'intégration placés auprès d'enfants handicapés dans les écoles élémentaires de l'ensemble du périmètre communautaire.

- Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à la mise en oeuvre des actions sociales d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire :

- la maison des services et des associations,

- les bâtiments de Pechelbronn au 1 route de Lobsann à Merkwiler-Pechelbronn,

- les structures d'accueil de la petite enfance et périscolaires,

- la banque de matériel associative communautaire, -ainsi que les nouveaux équipements qui sont préalablement inscrits dans des schémas actualisés

- qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

III. Les compétences facultatives

8/ Développement des technologies de l'information et de la communication.

- Etude, gestion et animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication.

Sont d'intérêt communautaire :

- les études et l'animation des programmes intéressant l'ensemble du périmètre communautaire,
- la création et la gestion des infrastructures qui contribuent à assurer les dessertes de l'ensemble du périmètre communautaire,
- la mise en place et la gestion d'un système d'Information géographique (SIG) concernant l'ensemble du périmètre communautaire,
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

9/ Amélioration de la mobilité, transports et accès aux activités et services.

- Etudes et animation de programmes d'actions, études de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à l'amélioration de la mobilité et à l'accès aux activités et services.

Sont d'intérêt communautaire :

- les études et l'animation des programmes qui contribuent à assurer les dessertes en transports à la demande ou collectifs de l'ensemble du périmètre communautaire, ainsi que l'acquisition des véhicules et autres matériels nécessaires,
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

10/ Echanges transnationaux.

- Elaboration et mise en œuvre de programmes de coopération transfrontaliers ou transnationaux dans le cadre des compétences de la communauté de communes.

11/ Secours incendie.

- Construction, aménagement, entretien et gestion des centres de secours secondaires et contribution à leur financement.

12/ Politique foncière.

- Acquisition et aménagement des terrains nécessaires à la réalisation d'équipements d'intérêt communautaire.

13/ Chaufferie et réseau de chaleur.

- Construction, entretien et exploitation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur, desservant la

maison des services et des associations et le hangar intercommunal, le centre de réadaptation fonctionnelle de Morsbronn-les-Bains, la zone d'aménagement concertée touristique et thermale, ainsi que les bâtiments publics ou privés situés à proximité immédiate du réseau.

- Construction, entretien et exploitation d'une unité de production de chaleur et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur, desservant les entreprises, exploitations ainsi que les bâtiments publics ou privés situés à proximité immédiate du réseau établi à partir des forages Hélicons II et III sur les bans des communes Kutzenhausen, Merkwiler-Pechelbronn, Lampertsloch et Preuschdorf.



A large white number '4' is the central focus, surrounded by three stylized white dandelion seed heads. The background is a solid light green color.

4 Les projets et actions 2014

Développement économique et touristique

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn détient la compétence développement économique et touristique. A ce titre, elle est chargée de la promotion de l'économie et du tourisme sur le territoire.

Compétences (extrait)

Elaboration, révision et suivi de la stratégie de développement économique inscrite dans la Charte d'Aménagement et de Développement (ou plan de développement) de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn. Création, aménagement et gestion (études, promotion, prospection, commercialisation, réalisation d'immobilier d'entreprise) des zones d'activité économique et touristiques et des équipements touristiques. Création et gestion (coordination et animation touristique, promotion, commercialisation, formations) d'un office de tourisme couvrant l'ensemble du territoire communautaire.

Partenaires

- ADIRA (Agence de développement économique du Bas-Rhin)
- ADEAN (Association pour le développement de l'Alsace du Nord)
- CAIRE de Haguenau (service économique de la communauté de communes de la région de Haguenau)
- Conseil régional du tourisme et agence pour le développement du tourisme du Bas-Rhin
- Conseil départemental du Bas-Rhin
- Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Région Alsace
- SCOTAN (Schéma de cohérence territoriale d'Alsace du Nord)
- Verbandsgemeinde Dahner Felsenland
- Landkreis Südwestpfalz

Recrutement d'un animateur économique

En 2014, un animateur économique a été recruté, marquant ainsi la volonté de la communauté de communes d'accentuer son action en matière de développement économique.

PARC ECONOMIQUE DE LA SAUER - ESCHBACH

- Elu en charge du projet : Roger Isel
- Agent en charge du projet : Jean-Baptiste Kern

Actions 2014

- Installation de l'entreprise GEFC Ernewein sur un terrain de 50,90 ares, rue des joncs
- Vente d'un terrain de 65,36 ares à l'entreprise Thermorossi, rue des joncs
- Premiers travaux préalables à la construction du bâtiment d'activités liées à la transformation du bois

Chiffres clés

- 24,4 ha dont 15 hectares viabilisés
- 6,54 ha disponibles à la vente
- 7 entreprises implantées (ROTHELEC, UKAL, ULTRATUNING, EXOTIC, COMEPACK, LORALTEC, GEFC Ernewein)
- une centaine d'emplois

HOTEL D'ENTREPRISES DE LA SAUER - ESCHBACH

- Elu en charge du projet : Roger Isel
- Agent en charge du projet : Jean-Baptiste Kern

Actions 2014

- 4 locataires au 31/12/2014 : Voelckel Cedis, Thermoswiss, PN Electronics, Moto Vision
- Prolongation de la convention d'occupation précaire signée avec la société Moto Vision, occupant le bureau n°4 et les ateliers n°3 et 4.
- Location du bureau n°3 à la société PNElectronics, distributeur de composants électroniques

- Location du bureau n°5 à la société Thermoswiss, spécialisée dans les fournitures pour la plomberie et le chauffage, occupant déjà le bureau n°2 et l'atelier 2.

Chiffres clés

- 4 entreprises installées à la fin de l'année 2014

ZA WILLENBACH – MERKWILLER-PECHELBRONN / PREUSCHDORF

- Elu en charge du projet : Roger Isel
- Agent en charge du projet : Jean-Baptiste Kern
- Partenaires : Conseil départemental du Bas-Rhin, Chambre d'agriculture

Actions 2014

Les terrains nécessaires à l'agrandissement de l'entreprise ISRI sur le ban de Preuschkorf ont été vendus par la communauté de communes. La construction du nouveau bâtiment a été achevée par l'entreprise. Une convention crédit-bail a été signée avec Alsabail et l'entreprise pour le financement du bâtiment.

Chiffres clés

- 2 ha de superficie pour une zone d'activités intercommunale à proximité de l'entreprise ISRI

ZONE D'ACTIVITES TOURISTIQUE ET CURE THERMALE - MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent en charge du projet : Till Harres
- Partenaire : SAFER Alsace

Le projet

Valorisation de la ressource en eau thermale par l'aménagement d'une zone d'activités à vocation touristique, apte à accueillir un équipement thermal et des structures d'hébergement touristique.

Maintien de la cure thermale à Morsbronn-les-Bains, atout majeur du territoire, par une coopération avec le groupe ValVital, repreneur privé de l'activité thermale.

Actions 2014

En vue de l'aménagement d'une zone d'activités thermale, la concertation dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme par la commune de Morsbronn-les-Bains a été poursuivie. L'étude d'impact, confiée aux bureaux d'études Artelia-Ecolor, a été finalisée. Sur cette base, une demande de déclaration d'utilité publique du projet est en cours de finalisation.

Suite à la vente par l'UGECAM de l'activité thermale de la cure Morsbronn-les-Bains, des contacts ont été pris avec le repreneur, la société ValVital. Au niveau technique, la promotion touristique est engagée ; au niveau politique, une délégation d'élus et de techniciens a visité les installations au siège de ValVital, et en vue d'une coopération étroite. En effet, ValVital, de par le contrat de reprise avec UGECAM, s'est engagé à construire un nouveau centre thermal à Morsbronn-les-Bains avant fin 2018. Ils envisagent également un investissement dans de l'hébergement hôtelier, dans l'objectif d'un doublement de leur clientèle dans les 5 ans après la reprise.

Chiffres-clés

- Surface totale de la zone d'activités touristique en projet : 19,9 ha
- 42% sont déjà propriété de la communauté de communes
- 3800 personnes par an profitent, au travers d'une cure, des bienfaits de l'eau thermale de Morsbronn-les-Bains
- 1 nouvel établissement thermal à construire d'ici 2019

ÎLOT CENTRAL DE WÖERTH COMPRENANT UNE RÉSIDENCE SÉNIORS, UN ESPACE COMERCIAL ET UN ESPACE RÉSIDENTIEL

- Elu en charge du projet : Alain Fuchs
- Agents en charge du projet : Claire Johann et Jean-Baptiste Kern
- Partenaires : Conseil départemental du Bas-Rhin, Etablissement public foncier local du Bas-Rhin (EPFL), Commune de Woerth, OPUS 67, Etat, Europe, Parc naturel régional des Vosges du Nord

RÉSIDENCES SÉNIORS

Le projet

Construction de deux résidences séniors comprenant 19 logements domotisés et un espace commercial.

Actions 2014

- Suivi de l'avant-projet, avec validation le 15/09/2014 de l'avant-projet définitif
- Dépôt et obtention des permis d'urbanisme pour la réhabilitation du 1 grand' rue et pour la démolition-reconstruction du 80 grand 'rue/4 rue courbe
- Début des travaux de démolition – désamiantage le 25/09/2014
- Suivi du groupe de réflexion sur la gestion/animation de la résidence

Les chiffres clés

- coût de l'opération : (APD) 3 355 000€
- 19 logements pour une surface totale de 1200 m²

ESPACE COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL

Le projet

Dans le cadre de la revitalisation du bourg-centre de Woerth, le projet consiste en l'aménagement d'un espace commercial et résidentiel dans les immeubles situés du 80 au 84 Grand' Rue.

Actions 2014

- Pré-étude CAUE pour l'aménagement du secteur des Tormatt.
- Enquête ménage CCI zone de chalandise Woerth 2011/2014.
- Dossier de candidature pour l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) «centres-bourg» lancé par l'Etat : candidature de Woerth non retenue en raison de critères non éligibles.
- Acquisition des immeubles situés 84 Grand' Rue (363 m²) et 4 rue courbe (230 m²), après portage par l'EPFL, pour 194 550 €.
- Acquisition de l'immeuble situé 80 Grand' Rue, après portage par l'EPFL, pour 50 875 €.

Les chiffres clés

- 1 local commercial de 230 m²

ZONE D'ACTIVITES NORD - WOERTH

- Elu en charge du projet : Roger Isel
- Agent en charge du projet : Jean-Baptiste Kern

Projet

L'ancien site Star Autos a été acquis afin de maîtriser l'évolution de la friche en y développant une offre de locaux pour des activités économiques. Cette opportunité immobilière permet également l'aménagement d'un hangar intercommunal pour le stockage de la banque de matériel et d'un espace pour les agents techniques. A ce titre, les anciens locaux loués par la banque de matériel ont été abandonnés.

Actions 2014

- Acquisition de l'ancien site Star Autos
- Mise en conformité et en sécurité du site
- Visite d'inspection de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) vérifiant la dépollution par l'ancien propriétaire
- Travaux de raccordements électriques, eau potable et assainissement du hall sud pour la banque de matériel intercommunal
- Commande de quatre modules comprenant un espace d'accueil et des sanitaires pour les agents techniques, ainsi qu'un atelier et un module de stockage
- 1^{ères} réflexions sur le développement économique du site, pré-études technique et financières

Chiffres clés

- 3,2 ha de terrain, dont 7 500 m² de surface bâtie
- 7500 m² de surface bâtie
- Coût d'acquisition : 600 000 € dont 300 000 € de subvention régionale
- Dépenses en travaux de mise en sécurité et conformité

ZONE D'ACTIVITES SUD - WOERTH

- Elu en charge du projet : Roger Isel
- Agent en charge du projet : Jean-Baptiste Kern

Dans le prolongement de la zone commerciale existante (incluant le Super U), la zone d'activités de Woerth située le long de la RD27 au lieu-dit «Klein Allmend» sera à vocation essentiellement artisanale. L'aménagement de ce site permettra une requalification qualitative de l'entrée de Woerth afin de rendre l'entrée en agglomération plus lisible. Cette nouvelle zone d'activités proposera une quinzaine de terrains à bâtir (entre 11 et 36 ares) pour des projets d'implantation d'artisans. Cette zone viendra compléter l'offre globale de la communauté de communes aux investisseurs économiques.

Actions 2014

- Dépôt du dossier « Loi sur l'Eau » préalable à l'enquête publique
- Obtention du permis d'aménager

Chiffres clés

- 4,46 ha dont 3,74 ha cessibles
- Coût d'objectif de l'aménagement de la zone : 1 200 000 €
- Démarrage des travaux prévu fin 2015 après enquête publique (6 mois minimum)
- Commercialisation à partir de 2016

ZONE D'ACTIVITES DE HEGENEY

- Elu en charge du projet : Roger Isel
- Agent en charge du projet : Jean-Baptiste Kern
- Maître d'oeuvre : groupement M2I, Gabriel Milochau, Ecolor, Pluris

Aménagement d'une zone d'activités à Hégeney, initialement destinée à accueillir le projet de bâtiment d'activités du Pôle Bois avant d'être déplacé au Parc Economique de la Sauer à Eschbach pour des raisons de délais de réalisation de la zone.

Un nouveau plan de composition du projet sera à étudier en fonction de la vocation de la zone (artisanale, industrielle ou tertiaire) qui sera définie par le futur schéma de développement économique intercommunal et dans le cadre des documents d'urbanisme règlementaire (SCOTAN, PLU, ...).

Actions 2014

- Rendu du rapport de mesures acoustiques d'état initial

Les chiffres clés

- 7 ha de superficie



DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS LOCAL

- Elu référent : Roger Isel
- Agent référent : Frédérique Weber

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA STRUCTURATION DU PÔLE BOIS ALSACE/VOSGES DU NORD.

- Partenaires : Parc naturel régional des Vosges du Nord, Région Alsace, Cocom du Pays de Haguenau, CG67, Massif des Vosges, Fibois.
- Prestataire : Anticip Consultants

Le projet :

- Mission d'accompagnement confiée à Anticip Consultants portant sur :
 - le montage d'une activité économique autour de la seconde transformation du bois (de type aboutage et/ou lamellé/collé)
 - la structuration de l'association Synergie Bois Local créée en 2012.

Actions 2014

- Poursuite de la mission d'accompagnement
- Organisation d'une réunion du comité de pilotage chargé du suivi de la mission d'accompagnement, le 16/09/2014
- Participation aux comités directeurs et à l'assemblée générale de Synergie Bois Local

Chiffres clés

- Montant de la mission sur 2 ans: 50 000 € HT.
- Subventions accordées (Région Alsace, Etat FNADT Massif, cocom du Pays de Haguenau) : 32 700 €.

PÔLE BOIS – CONSTRUCTION D’UN BÂTIMENT D’ACTIVITÉS DESTINÉ À LA SECONDE TRANSFORMATION DU BOIS SUR LE PARC ÉCONOMIQUE DE LA SAUER À ESCHBACH

- Partenaires : Parc naturel régional des Vosges du Nord, Région Alsace, Conseil départemental du Bas-Rhin, Etat, les entreprises MOB Alsace de Durrenbach et les Bois du Ried.
- Maîtres d’oeuvre : groupement Claire Keller, MH Ingénierie, Ingéflux, Lollier

Projet de construction d’un bâtiment relais (location avec option d’achat) destiné à accueillir une unité d’assemblage de maisons à ossature bois et une unité de taillage et composé d’un hall industriel et de bureaux, afin de soutenir le développement de la filière bois locale.

Action inscrite dans le cadre du Pôle d’Excellence Rurale «Dynamiser l’Economie de l’Habitat fondée sur la valorisation des ressources locales» porté par le PNRVN.

Actions 2014

- Consultation et notification des marchés de travaux
- Travail sur le contrat de bail avec promesse de vente avec MOB Alsace et Les Bois du Ried, futurs usagers du bâtiment

Chiffres clés

- Montant des marchés notifiés : 2 150 000 € HT
- Coût global de l’opération : 2 627 800 € HT.
- Subventions escomptées : 926 500 € (Etat, CG67 et Région).

PÔLE BOIS – PROJET DE CONSTRUCTION D’UN BÂTIMENT INNOVANT DANS LA VALORISATION DES BOIS LOCAUX ET DANS UNE NOUVELLE FORME D’HABITAT INDIVIDUEL DENSE.

- Partenaires : Parc naturel régional des Vosges du Nord, Région Alsace, Conseil départemental du Bas-Rhin, Etat, Massif des Vosges, FNCOFOR, Fibois, ONF, Pôle Fibres, Pôle Energivie.

- Maître d’oeuvre : groupement Studio 1984, Ingénierie Bois, Terranergie, Plebicit.
- Assistant à maîtrise d’ouvrage : groupement CRITT Bois / FCBA

Projet de construction d’un bâtiment démonstrateur et vitrine dans l’utilisation des bois locaux et dans une forme d’habitat dense, modulaire et évolutif. Action inscrite dans le cadre du Pôle d’Excellence Rurale «Dynamiser l’Economie de l’Habitat fondée sur la valorisation des ressources locales» porté par le PNRVN.

Actions 2014

- Consultation et notification des marchés de travaux
- Démarrage des travaux (terrassement et coulage des dalles)
- Démarrage des étapes de transformation des bois : achat des grumes (hêtre de Froeschwiller, pin sylvestre de Wingen), sciage, production du lamellé-collé de hêtre. Accompagnement par l’AMO.
- Alimentation d’un site internet dédié batinnovant.sauer-pechelbronn.fr pour suivre le chantier en image.
- Travail sur la communication autour du projet.

Chiffres clés

- 2 réunions du groupe de travail projet
- 1 réunion du comité de suivi composé du groupe de travail projet et des partenaires techniques et financiers (Fibois, ONF, Pôles Energivie/Fibres, Massif des Vosges)
- 1 réunion autour de la communication relative au projet
- Montant des marchés notifiés de travaux : 441 865,10 € HT
- Coût prévisionnel de l’opération (phase APD) : 653 300 HT. Subventions escomptées : 413 000 € (Etat via PER, CG67, Région et Massif des Vosges).

MAISON RURALE DE L’OUTRE FORET - KUTZENHAUSEN



- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agents en charge du projet : Till Harres et Sonja Fath
- Partenaires : AMROF (Association des amis de la Maison Rurale de l’Outre-Forêt), Sycoparc, Conseil départemental du Bas-Rhin

Fonctionnement :

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn, propriétaire du site, assure le bon fonctionnement de la Maison Rurale de l’Outre-Forêt et le rayonnement de ce Centre d’Interprétation du Patrimoine : sécurité, travaux, gestion administrative, accueil, promotion et développement... Son partenaire principal est l’association des Amis de la Maison Rurale de l’Outre-Forêt, propriétaire des collections et animateur du lieu.

La Maison Rurale répond à des objectifs multiples : donner la possibilité de visiter un corps de ferme complet et représentatif de l’Outre-Forêt, mettre en valeur, préserver les arts et traditions populaires de ce territoire rural, transmettre les savoirs et savoir-faire aux jeunes générations.

Actions 2014

L’année 2014 a été marquée par la fermeture complète du site. L’AMROF ayant proposé durant cette période des animations « hors-les-murs », la communauté de communes a poursuivi son action d’accompagnement, notamment via la mise en place de structures légères (chapiteau) et la mise à disposition de salles, permettant ainsi le bon déroulement de ce programme culturel. L’objectif que s’est fixé la communauté de communes était de maintenir une fréquentation acceptable de ces animations «Arts et traditions populaires», notamment du «Festival autour du point de croix». Les actions de communication ont été reconduites - relations presse, communication web, relations clients – avec la réalisation d’un programme annuel, de flyers et affiches, la mise à jour du site internet www.maison-rurale.fr et du compte facebook.

En outre, pour préparer la réouverture prévue courant 2015 et la mise en place de mesures dérogatoires à l’accessibilité de l’équipement, une étude d’opportunité portant sur les outils mobiles de visite a été conduite.

Chiffres clés

- Fréquentation : 5 708 visiteurs en 2014 à l’occasion de 18 animations, sans oublier les cours et stages (4 199 visiteurs pour le seul Festival autour du point de croix).
- Chiffre d’affaire : 16 838€ de recettes de billetterie.
- Fréquentation du site internet : stable avec 42 200 visites et 28 200 visiteurs. 3 500 contacts sont régulièrement informés par mail des actualités.
- 2 000h/an sont habituellement nécessaires pour assurer l’ouverture du site, l’accueil du public et la continuité des relations clients tout au long de l’année : ces postes ont été en partie réaffectés sur d’autres services cette année.
- Près d’une centaine d’annonces ou d’articles générés dans la presse dont environ 1 tiers illustré (hors articles relayés sur des blogs ou sites internet partenaires).



TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA MAISON RURALE DE L'OUTRE-FORÊT

- Elus en charge du projet : Charles Schlosser
- Agents en charge du projet : Till Harres et Sonja Fath
- Partenaires : Région Alsace, Conseil départemental du Bas-Rhin, Sycoparc et AMROF
- Maître d'œuvre : Cabinet d'architecte Haibach

Après plus de 10 ans de fonctionnement de la Maison rurale de l'Outre-Forêt (MROF), des travaux de rénovation et de réfection s'imposent. Ils s'accompagnent d'une nécessaire réflexion autour de la mise en conformité en matière d'accessibilité et de sécurité et de l'amélioration de la qualité énergétique des bâtiments. Dans cet objectif, la CCSP a fait réaliser en 2011 un diagnostic énergétique et patrimonial qui a débouché sur un programme d'opération. Ce programme, validé en conseil communautaire, a conduit, en 2012, à la rédaction d'un cahier des charges pour une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation de la MROF au niveau «BBC-Effinergie Rénovation», mise en sécurité et accessibilité. Après consultation, le cabinet d'architecte Haibach de Niederbronn-les-Bains a été retenu.

Actions 2014

- Finalisation des cahiers des charges et lancement des consultations pour 18 lots de travaux et 1 lot d'assurance.
- Déménagement total des espaces affectés par les travaux
- Réalisation d'un test d'étanchéité avant travaux
- Démarrage des travaux : fin juin 2014
- 29 réunions de chantier
- 1 visite guidée du chantier organisée pour les élus de la communauté de communes et l'AMROF
- 1 visite guidée de chantier organisée pour le grand public

Chiffres clés

- Gains escomptés en matière d'économie d'énergie : jusqu'à 44,8 % sur certains bâtiments.
- Coût total de l'opération (APD) : 840 500€HT.

MUSÉE FRANÇAIS DU PÉTROLE : CONSERVATION DES COLLECTIONS ET PROJET DE DÉVELOPPEMENT

- Elu en charge des relations avec l'association des Amis du Musée : Charles Schlosser
- Agent en charge des relations : Till Harres
- Agent de l'association des Amis du Musée : Pascale Roll-Schneider
- Agent du Parc naturel régional des Vosges du Nord : Isabelle Vergnaud-Goepp
- Partenaire : Parc naturel régional des Vosges du Nord ; Commune de Merckwiller-Pechelbronn

Le Musée Français du Pétrole est géré par l'Association des Amis du Musée du Pétrole de Pechelbronn, qui organise également un grand nombre d'autres manifestations, visites et expositions. La collection du musée est propriété de la communauté de communes. A ce titre, la CCSP participe à la Conservation mutualisée portée par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, qui met une conservatrice à disposition du musée. Celle-ci aide et conseille (par exemple) sur la muséographie, l'enrichissement de la collection, les manifestations communes.

Actions 2014

- Renouvellement de la convention tri-annuelle 2014-2016 entre CCSP, Commune de Merckwiller-Pechelbronn et l'association des amis du musée
- Promotion de notre territoire et de son patrimoine par une exposition temporaire dans les locaux du Conseil départemental à Strasbourg (octobre/ novembre 2015)
- Elaboration d'un projet de développement du musée, avec des partenaires privés, visant la constitution d'un pôle «énergies» autour des axes d'excellence de notre territoire, à savoir le pétrole et la géothermie profonde, offrant un musée, lieu de culture scientifique, technique et industrielle d'une part, et un centre de ressources et de réflexion sur les énergies d'autre part.

Les chiffres-clés

- 33 000 € : contribution de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn au budget de l'association des amis du Musée français du Pétrole
- 7 700 € : contribution annuelle à la Conservation mutualisée
- 4200 : nombre de visiteurs accueillis en 2014 au Musée Français du Pétrole

DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ

- Elu en charge du projet : Jean-Claude Ball
- Agent en charge du projet : Anne Glock
- Partenaire : Conseil départemental du Bas-Rhin

REALISATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE LE PARC ECONOMIQUE DE LA SAUER ET LA PISTE CYCLABLE EXISTANTE A MORSBRONN-LES-BAINS

Actions 2014

La piste cyclable a été finalisée. Elle relie le parc économique de la Sauer à Eschbach – Hégeney – Morsbronn-les-Bains – piste cyclable existante à l'arrière de la MDSA

Chiffres clés

- Piste de 2,90m de large
- Coût d'objectif : 500 000 €HT
- Coût du marché de travaux : 488 000 €HT
- Participation des 3 communes de 42 000 €HT pour le financement de la surélévation demandée pour le passage des engins agricoles.

REALISATION DES AMENAGEMENTS CYCLABLES

Actions 2014

De nombreuses études ont été poursuivies sur 8 itinéraires :

- Itinéraire Kutzenhausen-Preuschkorf-Merckwiller-PreuschkorfGoersdorf-Woerth
- Promenade thermale
- Itinéraire Col du Litschhof-Nothweiler
- Itinéraire Langensoultzbach – piste cyclable le long de la RD27
- Itinéraire Lobsann - Soultz-sous-Forêts (sur le territoire de la CCSP)
- Itinéraire piste cyclable RD27-Oberdorf Spachbach
- Itinéraire Laubach-Forstheim-Froeschwiller

Les travaux de la piste cyclable reliant le parc économique de la Sauer à Morsbronn-les-Bains ont été achevés.

L'avant-projet de l'itinéraire cyclable entre la RD27 et Oberdorf-Spachbach a été validé.

Les itinéraires cyclables Lembach-Tannenbrück et RD27-Gunstett ont été ajoutés au schéma cyclable.

Chiffres clés

Coût d'objectifs : 1 500 000 €HT

VALORISATION DU PATRIMOINE LIÉ À LA BATAILLE DU 6 AOÛT 1870

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent en charge du projet : Sonja Fath
- Partenaire financier : Conseil départemental du Bas-Rhin
- Partenaire associatif : Musée de la bataille du 6 août 1870

Le projet

La bataille du 6 août 1870 est une thématique identitaire forte du territoire Sauer-Pechelbronn. Si le musée de Woerth en présente de larges collections, il convenait néanmoins de redynamiser ce volet de l'histoire locale. Ainsi cette action de valorisation s'est déployée autour de 3 axes : Circuit pédagogique de Woerth, Elsasshausen, Froeschwiller
Renforcement de la signalétique touristique et culturelle
Circuit numérique de découverte de la bataille du 6 août 1870 : site Internet mobile 6aout1870.fr et application iPhone Mobi'1870. Il s'agit d'un nouveau support de guidage et de découverte autonome (ne nécessitant pas la mobilisation de guides bénévoles ou personnel d'accompagnement supplémentaire), répondant à la fois aux attentes des familles et des visiteurs individuels tout en adaptant cette offre au marché du m-tourisme (mobilité et tourisme). De plus, la communauté de communes peut ainsi proposer à ses professionnels et prestataires de nouveaux outils de valorisation de leur territoire.

Actions 2014

- Maintenance de l'équipement
- Actions de promotion

Les chiffres clés

- Fréquentation en hausse du site mobile : 1 412 visiteurs 2 200 sessions françaises et 920 sessions allemandes

RELAIS INFORMATION SERVICE (RIS)

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent : Sonja Fath
- Partenaire : Parc naturel régional des Vosges du Nord

Le projet

Les RIS ont pour vocation d'informer les touristes sur les différentes prestations d'un territoire : hébergements, restauration, commerces, possibilités de déplacement... Construits d'après une charte «Parc naturel régional des Vosges du Nord», ils avaient été implantés dans les années 90 aux anciennes limites du territoire de la communauté de communes, sur des aires de repos ou de stationnement. Un redéploiement a été effectué en 2013.

Actions 2014

- Pas d'évolution en 2014

Les chiffres clés

- 10 RIS sont implantés comme suit : Merkwiller-Pechelbronn, Lembach en venant de Climbach, Lembach à la frontière allemande, Obersteinbach, Walbourg, D27, Forstheim, Didiland, Froeschwiller, Lobsann.

BORNES NUMÉRIQUES D'INFORMATION TOURISTIQUE

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent en charge du projet : Sonja Fath
- Partenaire financier : Conseil départemental du Bas-Rhin

Le projet

Pour compléter le maillage réalisé par l'Office de tourisme et ses points d'information ainsi que les Relais information service, la CCSP a mis en place, en 2011, 4 bornes numériques permettant d'accéder 7/7jours aux informations touristiques du territoire (vers le site tourisme-nordalsace.fr). Elles sont implantées sur des lieux de passage des visiteurs : à Obersteinbach devant la Maison des châteaux forts, à Merkwiller-Pechelbronn devant l'agence postale, à Woerth dans la cour du château ainsi qu'à la cure thermale de Morsbronn-les-Bains, soit 3 bornes extérieures et 1 borne intérieure.

Actions 2014

- Maintenance et suivi

Les chiffres clés

- 6 200 pages visitées pour les bornes de Morsbronn-les-Bains, Obersteinbach et Woerth (statistiques non disponibles en 2014 pour Merkwiller-Pechelbronn).

Les partenaires de la communauté de communes dans le domaine de l'économie et du tourisme

FEDERATION DES PROFESSIONNELS ARTISANS ET COMMERCANTS (PAC)

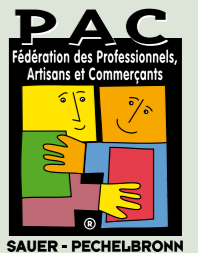
- Elu en charge des relations avec la PAC : Roger Isel
- Agent en charge des relations avec la PAC : Jean-Baptiste Kern
- Agent de la PAC : Isabelle Zitzmann

Actions 2014

- Programme d'animations
- Edition du magazine commercial (4 numéros)
- Portes ouvertes de printemps à Gunstett le 13 avril 2014
- Salon d'automne à Woerth

Les chiffres clés

- 1 animatrice (20h/sem)
- 70 adhérents
- Réalisation de 4 numéros du magazine commercial (distribué à 12 800 exemplaires)
- 2 évènements annuels



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

- Elu en charge des relations avec l'OTI : Charles Schlosser
- Agent en charge des relations avec l'OTI : Till Harres
- Agent de l'OTI : Denise Hoch



Actions 2014

- Renouvellement de la convention triennale 2014-2016 entre CCSP et l'OTI
- Promotion du territoire par tous les médias
- Participation au groupement des offices de tourisme Alsace du Nord, en particulier coopération avec les Niederbronn-les-Bains et Wissembourg
- Participation à différents salons, notamment en Allemagne
- Mobilisation des prestataires autour du marché de la randonnée, appuyée par une mission de conseil, dans le cadre de l'initiative «Best Of Wandern» du Parc naturel régional des Vosges du Nord, et de la démarche « Wanderarena » portée par le Landkreis Südwestpfalz.
- Accompagnement de la société ValVital, repreneur de l'activité thermique à Morsbronn-les-Bains, et des hébergeurs dans la structuration de l'offre d'hébergement pour les curistes.

Les chiffres clés

- 100 000 € : contribution de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn au budget de l'OTI
- 3200 : personnes accueillies pour renseignement au point d'information de l'Office de Tourisme à Lembach

Environnement-énergie

La communauté de communes est chargée de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. A ce titre, elle est chargée de oeuvrer les politiques de protection et de soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.

Compétences (extrait)

- Collecte, traitement des ordures ménagères et gestion des abonnés dans le cadre de la politique mise en oeuvre par le service ou l'organisme en ayant le mandat.
- Gestion des abonnés, études, création et gestion des dispositifs de collecte, de transport et de traitements des eaux usées et pluviales jusqu'aux déversoirs d'orage ou exutoires à l'exclusion des ouvrages de voirie et de leurs raccordements (avaloirs et bouches d'égouts) et des busages de fossés.
- Etude, élaboration et suivi d'un schéma d'assainissement collectif et non collectif couvrant l'ensemble du territoire communautaire et conduite d'actions de sensibilisation, de communication et d'éducation.
- Contrôle des installations de traitement non collectives.
- Protection des abords des forages thermaux en propriété communautaire.
- Etudes, schémas, et opérations visant à la protection, à la mise en valeur de l'environnement et au développement durable
- Construction, entretien et exploitation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur,
- Elaboration, révision et mise en oeuvre d'opérations couvrant l'ensemble du périmètre communautaire en faveur du logement et du cadre de vie.
- La missions d'enlèvement et de traitement a été confiées au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.
- La compétence assainissement a été déléguée au SDEA.

OPÉRATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI (AIDE À LA VALORISATION ET DISPOSITIF MUT'ARCHI)

- Elu en charge du projet : Jean Muller
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Agents du Parc naturel régional des Vosges du Nord : Anne Riwer
- Partenaires : Parc naturel régional des Vosges du Nord

Actions 2014

- Poursuite du dispositif «mut'archi» : conseils gratuits pour les propriétaires de bâtiments datant d'avant 1948 apporté par une architecte-conseil du SycoParc (poste mutualisé à l'échelle des communautés de communes Sauer-Pechelbronn, Pays de Niederbronn, Soultzerland et Wissembourg)
- Poursuite du dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine bâti ancien : subventions apportées pour les propriétaires réhabilitant leurs bâtiments inscrits dans les périmètres approuvés par les conseils municipaux et qui nécessitent des travaux d'entretien (peinture minérale, enduit à la chaux, tuiles de type biberschwanz, éléments en pierre de taille, menuiseries extérieures bois).

Chiffres clés

- Conseils apportés par l'architecte-conseil dans le cadre du dispositif mut'archi :
- Conseils aux particuliers : 28
- Conseils aux collectivités : 6
- Dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine bâti ancien :
- 10 dossiers de subvention déposés
- 1 demande de complément à un dossier de subvention attribué en 2011
- 11 dossiers subventionnés
- Montant des aides accordées (délibérées) : 7 600 €
- Montant des subventions versées : 3 990 €

CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

- Elu en charge du projet : Alain Fuchs
- Agent en charge du projet : Thierry Dapino
- Partenaires : Adéan, Région Alsace et ADEME

Poste mutualisé avec la communauté de communes du pays de Wissembourg

Un réseau de conseillers a été mis en place par l'ADEME au niveau national et est porté par des collectivités locales.

Objectif : apporter une compétence technique mutualisée aux collectivités afin de les accompagner de manière neutre et objective dans leurs projets d'efficacité énergétique.

Cible principale : les communes de moins de 10 000 habitants.

Principales missions :

- Dresser un inventaire du patrimoine existant ;
- Mettre en place un historique et un suivi des consommations d'énergie ;
- Analyser les factures énergétiques pour dresser un bilan énergétique global et déterminer des pistes d'amélioration ;
- Accompagner les collectivités dans leurs projets d'amélioration de la performance énergétique ;
- Sensibiliser, informer et former les élus, techniciens et usagers des bâtiments aux économies d'énergie.

Actions 2014 :

- Finalisation du bilan énergétique des 7 bâtiments appartenant à la communauté de communes.

Chiffres clés :

- La consommation et la dépense énergétique de la CCSP sont en dessous de la moyenne des communautés de communes françaises.
- La dépense énergétique de la CCSP a fortement augmenté en 2013 avec la reprise des activités du GIW et le raccordement de l'ancienne gare au réseau de chaleur.
- L'électricité représente 44% des consommations et 60% des dépenses

PROGRAMME DE PRÉSERVATION DES VERGERS

- Elu en charge du projet : Jean Muller
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : associations locales d'arboriculteurs, Région Alsace, CG67, FREDON Alsace.

Soutien aux initiatives menées localement en faveur de la préservation des vergers hautes tiges.

Actions 2014

- Réédition de l'opération «Papotons Pommes» : édition dans le Infoblätt'l d'un calendrier des initiatives locales menées en faveur de la valorisation des fruits en septembre/octobre.
- Animation d'une mailing liste «vergers» diffusion régulière d'informations sur la thématique et sur les activités des associations.
- Soutien technique ponctuel aux associations d'arboriculteurs dans le montage et la mise en œuvre de leurs actions d'animation.
- Participation aux réunions de travail autour de la refonte de la convention de gestion du verger conservatoire de pommes de Froeschwiller et signature de la nouvelle convention lors de la fête de la pomme le 05/10/2014.
- Organisation avec l'association des jardins et vergers de l'Outre-Forêt d'une réunion d'information sur les maladies et les ravageurs dans les vergers familiaux dans le cadre du programme «zéro-phyto». Intervenant : FREDON Alsace. Lieu : verger à Kutzenhausen. Date : 28/07/2014.
- Organisation avec l'association Fruits Fleurs Nature de Woerth et environs d'une réunion d'information sur les maladies et les ravageurs dans les vergers familiaux dans le cadre du programme «zéro-phyto». Intervenant : FREDON Alsace.
- Accueil d'une classe de Terminale du Lycée d'Obernai pour une journée de formation/sensibilisation aux vergers de haute tige, organisée en lien avec l'association des producteurs de fruits de Lembach et environs et l'association fruits fleurs nature de Woerth environs. Date : 28/11/2014. Lieu : Lembach et Froeschwiller.

Chiffres clés

- Réunion d'information à Kutzenhausen : 23 participants.
- Réunion d'information à la MDSA : 15 participants.

CHAUFFERIE COLLECTIVE «L'ECORCE» AVEC RESEAU DE CHALEUR A MORSBRONN-LES-BAINS-DURRENBACH

- Elu en charge du projet : Alain Fuchs
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Dalkia (déléataire), Assist (assistance maîtrise d'ouvrage),

Le projet

Exploitation et gestion, sous forme d'une délégation de service public confiée à Dalkia France, de la chaufferie mixte bois-gaz avec réseau de chaleur reliant la maison des services et des associations, l'établissement thermal de Morsbronn-les-Bains, le syndicat des eaux, la Source des Sens, la pharmacie Kessler, l'hôtel-restaurant l'Explorateur et un privé.

Actions 2014

Pas de travaux réalisés sur la chaufferie ou le réseau en 2014.

Chiffres clés

Voir en annexe le compte-rendu 2014 du rapport de délégation.

PROGRAMME DE RENATURATION DU SELTZBACH ET DE SES AFFLUENTS

- Elu en charge du projet : Jean Muller
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Conseil départemental du Bas-Rhin, Agence de l'eau Rhin Meuse, le Département et le SDEA).
- Prestataire : Artelia (bureau d'étude, maître d'oeuvre)

Objectif

Réalisation d'études de renaturation de cours d'eau sur le bassin du Seltzbach (engagement pris dans le cadre du contrat territorial de reconquête des milieux aquatiques signé en 2011 avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Département et le SDEA).

Actions 2014

- Finalisation et dépôt du dossier loi sur l'eau et DIG pour les 4 travaux validés.
- Présentation de l'étude de renaturation au comité de pilotage (ancienne mandature) puis en commission environnement (nouvelle mandature)
- Organisation d'une visite pour la commission environnement des sites sur lesquels des travaux sont envisagés. Date : 29/11/2014
- Appuis techniques ponctuels en lien avec le service rivières du CG67 sur des problématiques rivières rencontrées par des particuliers ou des communes

Chiffres clés

- 1 réunion du comité de pilotage chargé du suivi des études et constitué des communes de Pechelbronn + Mitschdorf.
- Montant prévisionnel des travaux validés en phase avant-projet : 119 540 € HT.

BASSIN VERSANT SAUER

- Elu en charge du projet : Jean Muller
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaire : CD67, PNRVN

Le projet

Rappel : la communauté de communes n'est compétente dans le domaine rivières que dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement, de Gestion et d'Entretien Ecologique des Cours d'Eau. Le SAGEECE Sauer a été considéré comme approuvé en décembre 2014. Pour anticiper cette prise de compétence, la communauté de communes a participé à divers travaux menés par ses partenaires (CG67, SYCOPARC) sur ce bassin versant.

Actions 2014

- Co-encadrement avec le SYCOPARC d'un stage pour la réalisation d'un diagnostic du Soultzbach et de ses affluents. Stagiaire : Aurélien Dury, Université de Tours, du 14/04 au 12/09/2014
- Co-organisation avec le PNRVN du groupe de travail Soultzbach
- Organisation avec le PNRVN d'une réunion publique de présentation des résultats du stage à Langensoultzbach. Date : 12/09/2014. Nombre de participants : 30
- Réflexion sur la mise en œuvre de la compétence «rivières» de la CCSP au regard de la loi GEMAPI et de l'approbation du SAGEECE Sauer.
- Participation à la réunion de présentation valant validation du SAGEECE Sauer à Surbourg le 16/12/2014.



PROGRAMME «ZÉRO-PHYTOS»

Personnes en charge de l'action :

- Elu en charge du projet : Jean Muller
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Région Alsace, Agence de l'eau
- Prestataire : FREDON Alsace

Objectifs

Mise en place à l'échelle de la CCSP et de 6 communes pilotes (Eschbach, Forstheim, Lembach, Preuschdorf, Wingen et Woerth) d'un programme de réduction voire suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts (engagement pris dans le cadre du contrat territorial de reconquête des milieux aquatiques signé en 2011 avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Département et le SDEA).

Actions 2014

- Mise en oeuvre à l'échelle des 6 communes pilotes et de la communauté de communes des plans de gestion différenciée des espaces verts élaborés en 2012 et 2013 avec la FREDON Alsace.
- Organisation avec la FREDON Alsace pour les 6 communes pilotes d'une journée d'échanges et de visites le 26/09/2014 à Lampertheim, Kaysersberg et Wintzenheim, communes engagées dans le zéro-phyto.
- Organisation de 2 réunions d'information sur les maladies et les ravageurs dans les vergers familiaux (cf fiche bilan « vergers »).
- Organisation du comité de pilotage chargé du suivi du programme «zéro-phyto» (1 réunion)
- Distinction des 6 communes pilotes dans cadre du dispositif « communes natures » porté par la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.
- Remise des prix à Holtzheim le 22/10/2014.
- Organisation d'une formation délocalisée CNFPT pour l'obtention du CERTIPHYTO pour les agents communaux les 21 et 22/10/2014 à la MDSA.

- Appel à candidature pour lancer un nouveau programme zéro-phyto. Communes retenues : Dieffenbach, Durrenbach, Froeschwiller, Gunstett, Lobsann et Merkwiller.

Les chiffres clés

Le palmarès «commune nature»

- CCSP, Eschbach, Preuschdorf et Wingen : 3 libellules
- Lembach et Woerth : 2 libellules
- Forstheim : 1 libellule

PROJET DE VALORISATION PÉDAGOGIQUE D'UNE COLONIE DE CHAUVE-SOURIS DANS LES COMBLES DE L'ÉGLISE DE NIEDERSTEINBACH

Personnes en charge de l'action :

- Elu en charge du projet : Jean Muller
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : SycoParc, CINE de Munchhausen, Wappenschmiede, les Piverts, GEPMA, mairie de Niedersteinbach.

Le projet

Pour sensibiliser le grand public à la préservation d'une espèce de chauve-souris emblématique – le Grand Murin, mise en place d'un programme de valorisation pédagogique d'un site abritant la plus grande colonie dans les Vosges du Nord : installation d'un équipement de vidéosurveillance avec écran de visualisation à distance, panneaux pédagogiques, animations tout public et scolaires, réalisation d'un film pédagogique.

Actions 2014

- Mise en place des installations de vidéo-surveillance en février-mars et ouverture du site chauvesouris.sauer-pechelbronn.fr pour accéder en ligne aux images vidéo tournées en direct.
- Réalisation et distribution de flyers
- Réalisation d'un panneau pédagogique apposé à proximité de la mairie de Niedersteinbach

- Signature de convention avec TV3V et le SYCOPARC pour la réalisation du film pédagogique et premiers tournages
- Inauguration de l'installation le 22/08/2014, avec signature d'une convention de gestion entre le SYCOPARC, la commune de Niedersteinbach et la communauté de communes. Signature suivie d'une soirée Grand Public animée par le CINE de Munchhausen dans le cadre de la Nuit Européenne de la Chauve-Souris.

Chiffres clés

- Coût de l'installation vidéo : 17 000 € TTC
- Nombre de femelles Grand Murin décomptées en 2014 dans les combles de l'église : 884

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

- Elue en charge du service : Jean Muller
- Agents en charge du service : Fabrice Kirsch et Christine Nonnenmacher
- Partenaire : SMICTOM du nord du Bas-Rhin

Actions 2014

Gestion administrative du service (facturation, ...).

Missions d'enlèvement et de traitement confiées au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin. Réflexions en vue de la mise en oeuvre de la redevance incitative (nombreuses réunions de travail)

Chiffres clés

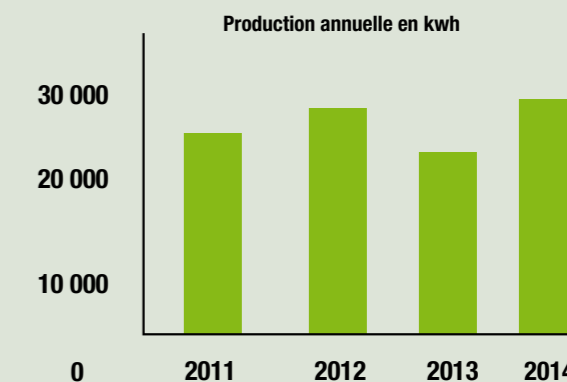
- Coût du service facturé par le SMICTOM à la communauté de communes : 1 444 612 € en 2014 (1 444 612 € en 2013)
- Part foyer : 51,50 € soit 359 547,25 € (51,50 € soit 359 547 € en 2013)
- Part occupants : 61,50 € soit 1 067 855,20 € (61,50 € soit 1 067 855 € en 2013)
- Nombre de factures éditées en 2014
- > 1er semestre 2014 : 7430 factures (7415 factures en 2013)
- > 2è semestre 2014 : 7418 factures (7407 factures en 2013)
- Nombre de paiement internet via TIPI : 249 + 323 = 572 en 2013 (572 en 2013)

CENTRALE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE PHOTOVOLTAIQUE

Cette centrale est implantée sur la toiture sud de la maison des services et des associations à Durrenbach. Elle a été mise en service en octobre 2010. 144 modules solaires photovoltaïques et 9 onduleurs composent la centrale. La puissance installée est de 30 240 Wc sur une surface de 215m².

Chiffres clés :

- Cout de l'installation : 197 000 €TTC (subvention : 30 000 € de la Région Alsace).
- Production annuelle estimée : 26 635 kWh
- Prix de revente : 0,59 €/kWh
- Production 2014 : 28 635 kWh
- Recette 2014 : 17 112€



Cohésion sociale

La communauté de communes a inscrit dans ses compétences l'action sociale. A ce titre, elle est notamment chargée de la mise en oeuvre des politiques en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, du soutien aux associations.

Compétences (extrait)

Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements socio-éducatifs, culturels, sportifs destinés à l'ensemble des habitants du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

Coordination et soutien aux opérations en faveur de la petite enfance.

Coordination et soutien aux opérations culturelles, éducatives ou sportives en faveur de la jeunesse.

Coordination et soutien aux actions en faveur des personnes âgées, des familles, de l'insertion et de l'emploi.

Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à la mise en oeuvre des actions sociales d'intérêt communautaire

Etude, gestion et animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication.

Voir le rapport d'activités détaillé du service cohésion sociale

HALTE GARDERIE - MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge de la halte : Alfred Kreiss
- Responsable : Madame Nadine Schuster
- Fonctionnement confié à l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin)
- Partenaires : CAF, Conseil départemental 67

> Encadrements : Madame Nadine Schuster et Madame Patricia Linck

> Un agent d'entretien salarié de l'association Réussir assure 9h00 de ménage par semaine

> Accueil de 10 enfants de 3 mois à 6 ans

Ouverture de la structure

Mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h15 et de 13h45 à 18h15

Vendredi : de 8h à 12h15

Prestations d'accueil proposées

Deux types d'accueil sont proposés :

Un accueil régulier : il répond à un besoin d'accueil correspondant à un rythme et une durée prévisible. L'enfant est inscrit pour un nombre d'heures contractualisées.

Un accueil ponctuel : il répond à un besoin dont le rythme et la durée ne peuvent être définis à l'avance.

Actions 2014

Interventions extérieures : 1x/semaine contes et histoires aux enfants, 2x/semaine musique

Organisation de soirées-débat avec le relais assistantes maternelles

Une sortie d'été à la ferme Meyer de Eberbach

Participation à la fête du jeu

Organisation d'une fête d'été et de Noël

Chiffres clés

- Nombre d'enfants ayant fréquenté la structure en 2014 : 48 issus de 16 communes du territoire
- Bilan financier (participation de la communauté de communes): 73 565€ + mise à disposition et petits travaux (environ 9000 €)
- 41 enfants en 2014 sont sous contrat (30 en 2013)
- 7 enfants en 2014 en accueil ponctuel (13 en 2013)

RELAIS PARENTS-ASSISTANTES MATERNELLES - DURRENBACH

- Elu en charge de la halte : Alfred Kreiss
- Agent en charge du relais : Anne-Muriel Laxenaire
- Fonctionnement confié à l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin)
- Partenaire : CAF, Conseil départemental 67, Halte garderie

Les missions du relais :

- centraliser et coordonner les offres et les demandes en matière de garde d'enfant.
- aider les parents dans leur fonction d'employeurs.
- informer les assistantes maternelles de leurs droits et devoirs.
- être un lieu de socialisation pour l'enfant par le biais d'activités d'éveil au sein de la halte garderie.
- permettre aux adultes d'être accueillis, écoutés, reconnus et guidés dans leur rôle éducatif.
- être un lieu de rencontres entre assistantes maternelles et parents.
- organiser l'intervention de professionnels de la petite enfance.

Actions 2014

- Permanences d'informations, d'écoute et de conseils pour les parents et les assistantes maternelles
- Organisation des manifestations et temps festifs : fêtes de Noël, rencontre avec les assistantes maternelles, soirées débat, réunions d'informations, sorties, soirées bricolage.
- Activités d'éveil et séances baby-gym.
- Communication : réalisation d'un bulletin d'information pour les parents et assistantes maternelles, réunion annuelle parents/professionnels.
- Soutien à la formation : CAP Petite Enfance; accueil d'un enfant porteur d'un handicap, premiers secours civiques,

Chiffres clés

- Gestion de 172 assistantes maternelles en activité au 31/12/2014.
- Capacité d'accueil théorique de 646 places.
- Nombre de familles en relation avec le RAM : environ 300 familles
- Bilan financier prévisionnel 2014: 33 855 € hors valorisation de mise à disposition (3000€)
- 577 contacts d'assistants maternels et 513 contacts de parents concernant principalement les points administratifs et juridiques.

DISPOSITIF CONTRAT TERRITORIAL POUR LA JEUNESSE (CTJ) ET PASS ENGAGEMENT AVEC LE CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

- Elu en charge du suivi : Alfred Kreiss
- Agent en charge du suivi : Claire Maggi
- Partenaires : FDMJC 67, Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental du Bas-Rhin

4 axes prioritaires partagées par les deux collectivités :

- > Permettre aux jeunes d'être acteurs
- > Favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde
- > Permettre aux jeunes de rester vivre sur le territoire
- > Accompagner la vie associative (pour la part relative au public jeune 10-25 ans)

La CCSP va plus loin dans son orientation politique pour la jeunesse en ajoutant :

- > Travailler avec les parents dans la coéducation
 - > Accompagner la vie associative en intégralité
 - > Au total en 2014 : 10 000 € de subventions pour les postes
- Participation à la fête du jeu
Organisation d'une fête d'été et de Noël

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE

- Elu en charge du projet : Alfred Kreiss
- animateurs : Tania Sorgius, Julien Brancier, Pierre Bersier
- Partenaires : FDMJC 67, CAF, CD67

Missions :

- Développer les actions socio-culturelles sur le territoire durant les petites et grandes vacances mais également tout au long de l'année
- Développer avec les relais locaux des actions de loisirs de proximité pour l'enfance et la jeunesse
- Partenariat avec le collège Mac Mahon de Woerth, les écoles élémentaires, maternelles et les lycées, les associations sportives et culturelles du territoire, les bibliothèques
- Formation des animateurs du territoire (mini formation et formation BAFA)
- Accompagner les projets des enfants et des jeunes
- Ces animations ont été préparées et animées en partenariat avec des associations locales, la communauté de communes, la Fédération Départementale de la Maison des Jeunes et la Culture du Bas-Rhin la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Caisse d'Allocation Familiale et le conseil départemental du Bas-Rhin.

Actions 2014

- Sensibilisation au volley (opération smashy).
- Organisation de manifestations : Fête du jeu, Les rockeurs ont du coeur
- Organisation des activités durant les vacances scolaires.
- Rendez vous des jeunes engagés
- Aide aux associations
- Formation BAFA : 19 jours
- le pass'engagement

Actions au collège de Woerth

- Section sportive volley : 86 jeunes de la 6^è à la 3^è
- Permanence jeux de société : 20 jeunes tous les jeudis
- Participation aux portes ouvertes du collège
- Pass Culture : 3 sorties culturelles (entre 25 et 50 jeunes par sortie)
- Formation de 40 délégués de classe : visite du Conseil départemental du Bas-Rhin et échange avec le Président
- Exposition «en route vers l'emploi» : 200 élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège de Woerth et 180 élèves du collège de Soultz Sous Forêt
- Forum de l'emploi avec le collège de Woerth et de Mertzwiller pour 200 collégiens de 3^{ème}
- Liaison CM2-6^{ème} : 10 écoles (190 élèves)
- Mini entreprise : 17 élèves «création de produits cosmétiques» en liaison avec la PAC
- Débrouillothèque sur le thème de la sécurité routière : 930 élèves du CP à la 6^è

Chiffres clés

- Formation durant l'année: 50 animateurs pour 4 sessions de formation
- Accueil de 6 jeunes en service civique pour 54 mois d'engagement
- 20 passeports engagement
- 82 jours de centres de loisirs (82 en 2013)
- 42 journées Pass Sport (29 en 2013)
- 35 jours colonie (26 en 2013)
- 8 journées d'animation de rue

- 2 jours de rencontre des jeunes engagés
- 5 jours de stages (13 en 2012)
- 10 mercredis après-midi loisirs avec 30 enfants
- Permanence à Woerth : une vingtaine de jeunes accueillis
- Soit 1309 enfants et jeunes de 4 à 17 ans (1225 en 2013)
- 67 animateurs (65 en 2013)
- 1500 participants à la Fête du jeu
- 8 vendredis festifs

Voir en annexe le rapport d'activité du service animation

LES STRUCTURES PÉRISCOLAIRES

- Elu en charge du projet : Alfred KREISS
- Responsable : Madame Patricia Picot Ball
- Partenaires : FDMJC 67, Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental du Bas-Rhin

Chiffres clés

- 7 structures périscolaires pour 19 communes, gestionnaire FDMJC 67
- Animatrices périscolaires : 16 personnes sous contrat FDMJC (CCD + CDI)
- 205 familles utilisatrices (205 en 2013) pour 362 enfants accueillis (275 en 2013)
- Participation de la communauté de communes : 248 735 € (183 000 € en 2013)

Hors frais de location de salles, fluides et valorisation des mises à disposition (véhicules, matériels ...)

SUBVENTION «CLASSES DECOUVERTES» COLLEGES

- Elu en charge du projet : Alfred Kreiss
- Agent en charge du projet : Carine Deutschmann

Objectif

Sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire accueillant des enfants du territoire (Woerth, Walbourg, Sultz-sous-Forêt, Wissembourg, Mertzwiller). Les séjours qui peuvent être aidés doivent comprendre au moins deux nuitées. Le montant subventionnable est calculé sur la base de 3 € par élève et par jour.

Chiffres clés

En 2014, 1 établissement scolaire a été subventionné comme suit :

- Collège du séminaire des jeunes de Walbourg : Au total 4 dossiers déposés représentant 61 élèves pour 5 séjours de 6, 5 et 6, 6 et 5 jours pour un montant de 1 023 €.

SUIVI ET GESTION DU GYMNASSE INTERCOMMUNAL «LES CUIRASSIERS» A WOERTH

- Elu en charge du suivi : Alfred Kreiss
- Agent en charge du suivi : Julien Brancier

Une réunion avec les associations utilisatrices, le comité pilotage sport et l'agent référent du gymnase par an permet de mettre en place le planning d'utilisation du gymnase pour une année scolaire. L'animateur sportif suit le fonctionnement et l'utilisation du gymnase et s'occupe de locations extérieures durant l'année.

Chiffres clés

- Le gymnase a un taux d'occupation de 75% (hors vacance scolaire sur une année)
- Associations et institutions utilisant le gymnase :
 - Le collège Mac Mahon de Woerth
 - L'ASVS
 - Les clubs de Foot de Langensultzbach, Preuschorf, Hegene, Froeschwiller et Morsbronn, l'entente jeune Vallée de la Sauer
 - Le club d'escalade
 - Le club de badminton
 - Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Woerth, Goersdorf et Durrenbach
 - Gymnastique de Woerth

REHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE DE MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge du projet : Jean-Marie Haas
- Agent en charge du projet : Claire Johann

Objectif

La communauté de communes a fait l'acquisition des bâtiments de l'ancienne gare, anciennement occupés par le syndicat des eaux du canton de Woerth.

La réhabilitation de cet ensemble doit se concevoir comme une extension de la maison des services et des associations (MDSA).

Cette réhabilitation doit permettre de mettre en valeur le patrimoine bâti et de marquer l'ancienne affectation de gare de ce bâtiment, tout en s'intégrant dans l'environnement existant.

Actions 2014

- Engagement de l'opération et validation du plan de financement prévisionnel

Chiffres clés

- Coût prévisionnel de l'opération (hors acquisition) : 400 000 €HT
- Surface réhabilitée : 400 m²



Fonctionnement général de la
communauté de communes

ACCUEIL TELEPHONIQUE DE LA MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS

L'accueil de la maison des services et des associations est assuré par le secrétariat de la communauté de communes.

- Assistantes en charge de l'accueil et du secrétariat général : Elodie Reichhardt, Judith Michel
- Coordinatrice de secrétariat générale de l'équipe technique : Carine Deutschmann
- Assistantes en charge de la comptabilité : Doris Martin, Christine Nonenmacher, Lisa Mehl
- Assistante administrative des projets : Vanessa Klee

Le service accueil a réceptionné 3741 appels (3611 en 2013).
Le service accueil a accueilli 1745 personnes (1681 en 2013).

Banque de matériel	Ordures ménagères	Animation	Périscolaire	Projets
219	382	169	32	562

Office de tourisme	Comptabilité	RAM	Réservation salle	Véhicule
29	98	37	25	32

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de courriers reçus : 6562 (5168 en 2013)
- Nombre de courriers envoyés : 2296 (1627 en 2013)
- Maintenance des véhicules : 177 interventions (153 interventions en 2013)
- 111,660 km (107 920 km en 2013)
- Nombre de dossiers d'assurances (déclaration de sinistres) : 7 (2 sinistres «dégâts des eaux» dont un important à la maison des services et des associations de Durrenbach et 5 sinistres concernant les véhicules)
 - Nombre de commissions marchés publics : 8
 - Nombre de commissions d'appels d'offres : 1
 - Nombre de dossiers dommages-ouvrage ouverts : 7

BANQUE DE MATERIEL COMMUNAUTAIRE

- Elu en charge du projet : Jean Claude Ball
- Agents en charge du service : Carine Deutschmann (administratif), Philippe Motz (technique)

Mission

Prêt de matériels aux communes membres

Actions 2014

Gestion administrative de la banque de matériel communautaire (réservation).

Chiffres clés

Plate-forme élévatrice mobile de personnes : 110 jours de prêts (113 jours de prêts en 2013).

BANQUE DE MATERIEL ASSOCIATIVE INTERCOMMUNALE

- Elu chargé du service : Jean Claude Ball
- Agents chargés du service : Carine Deutschmann (administratif), Philippe Motz (technique)

Mission

Soutien aux associations et à l'animation locale.

Actions 2014

Gestion administrative de la banque de matériel (réservation, facturation).
Livraison et gestion du matériel.

Chiffres clés

Barrières de chantier : 30 sorties
Barrières de circulation : 218 sorties
Chapiteaux : 115 sorties
Coffret électrique : 6 sorties
Grand écran : 4 sorties
Petit écran : 3 sorties
Garnitures : 18 sorties
Grilles d'exposition : 774 sorties
Lave-verres : 8 sorties
Podium : 16 sorties
Pont de scène : 2 sorties
Régie d'éclairage : 3 sorties
Sonorisation : 17 sorties
Tonnelles : 185 sorties
Vidéoprojecteur : 13 sorties
Soit au total, 1412 mises à disposition sur l'année.

SOUTIEN AUX COMMUNES

Différents services et outils ont été mis à disposition des communes membres de la communauté de communes.

Services aux communes :

Accès à un extranet avec accès à une base documentaire juridique (Pédagogfiche), au système d'informations géographiques et à d'autres outils de partage d'informations et de communication avec les autres communes.
Banque de matériel communautaire (plate-forme élévatrice mobile de personnes, vidéoprojecteur, ...).
Mise à disposition d'équipements de façonnage et duplicopies.
Mise en place d'une plate-forme de dématérialisation des marchés publics.
Mise en place d'un service de renseignements juridiques téléphoniques groupés.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Différents services ont été développés afin de soutenir les associations locales et l'animation locale. Le territoire Sauer-Pechelbronn compte au 31 décembre 2014 279 associations.

Services aux associations :

Mise à disposition d'un duplicopieur pour la réalisation de tracts : 363 605 copies tracts imprimés en 2013 (151 032 tracts en 2012)
Distribution du journal intercommunal par des associations locales : 6 300€ versés aux associations pour 2014.
Réalisation d'un annuaire des associations en septembre.
Gestion d'un service de banque de matériel.
Mise à disposition du gymnase intercommunal de Woerth pour les associations sportives du territoire.

SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES

- Elu en charge du projet : Alain Fuchs
- Agent en charge du projet : Guillaume Depouilly

Objectifs

Enrichissement du Système d'Information Géographique, maintenance du système et des données, gestion de l'accès au portail internet, conception de cartographies et exports de données.
Assistance et formation aux utilisateurs.

Actions 2014

- Migration des bases de données vers un nouveau système de projection.
- Acquisition de données supplémentaires, mise en ligne des réseaux d'eau potable et assainissement 1ère tranche.
- Mises à jour techniques de l'outil et maintenance corrective
- Mise en ligne de plans d'urbanisme supplémentaires.

Chiffres clés

Environ 20 000 connexions au portail SIG en ligne
130 utilisateurs

COMMUNICATION

- Elu en charge du projet : Jean-Marie Haas
- Agent en charge du projet : Anne Glock
- Agence chargée de la conception des documents de communication : Agence TOOYOO, imprimeurs IREG Strasbourg et Action Repro Haguenau

Actions 2014

Réalisation des journaux intercommunaux.

Suivi des publications de la communauté de communes (tracts, affiches, ...).

Réalisation du rapport d'activités.

Mise à jour et animation du site internet et extranet.

Chiffres clés

Publication papier

- 3 numéros du «Info blätt'l» publiés, soit 21 900 exemplaires distribués, (175 200 pages)
- 1 annuaire des associations distribué à 8 000 exemplaires
- 1 programme annuel des activités du service animation (distribué à 7 300 exemplaires) et programmes de chaque vacance scolaire, (distribués dans les écoles à 3000 exemplaires pour chaque vacance)
- 1 rapport d'activités de la communauté de communes distribué à 150 exemplaires
- 18 associations réalisant la distribution dans les foyers, soit 6 300 € reversés aux associations.
- 2 campagnes de communication (programmations de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, fête du jeu,
- Coût total 40 000 € TTC.

Site internet www.sauer-pechelbronn.fr

- 38 319 visites (32 680 en 2013)
- Durée moyenne des visites : 2min21
- Pages les plus consultées (en dehors de la page d'accueil) : page animation, comprendre la communauté de communes, marchés publics

La commission information-communication a démarré une réflexion sur la création d'un nouveau site internet pour la communauté de communes.



Elus et personnels

ELUS

Le fonctionnement d'une communauté de communes est à rapprocher du fonctionnement des communes. Le président, à l'instar du maire, propose et exécute les décisions du conseil communautaire. Les différentes instances regroupent des élus qui débattent, préparent et/ou décident des actions à entreprendre, dans les limites des compétences de la structure, qui lui ont été déléguées par les communes membres.

Composition du bureau avant les élections :

Les membres du bureau :

M. Jean-Marie HAAS
M. Joseph GOETZ
M. Armand BRACONNIER
M. Charles SCHLOSSER
M. Alfred KREISS
M. Jean WEISBECKER
Mme Marie-Line WEISS
M. Jean-Louis BERTRAND
M. François RUTSCH
M. Alphonse ATZENHOFFER
M. Nestor CONUECAR
M. Thierry FUCHS
M. Christophe SCHERTZ
M. Roger ISEL
M. Dominique PREVOT
M. Robert RICHERT
M. Willy MEYER
Mme Mireille CABIROL
M. Charles MEYER-KUHN

M. Etienne MARTIN
M. Alphonse SIBLER
M. Jean MULLER
M. Charles MEYER
Mme Evelyne FISCHER

Composition du bureau exécutif après les élections municipales

Président : Jean-Marie HAAS

1^{er} vice président : Roger ISEL

2^{ème} Vice président : Charles SCHLOSSER

3^{ème} vice président : Alfred KREISS

4^{ème} vice président : Jean MULLER

5^{ème} vice président : Alain FUCHS

6^{ème} vice président : Jean-Claude BALL

Chiffres clés

- 7 conseils communautaires organisés (8 en 2013)
- 152 délibérations prises en conseil communautaire (170 en 2013)
- 11 réunions commissions marchés publics
- 30 réunions du bureau exécutif (président et vice-présidents) (23 en 2012)
- 4 réunions commissions du développement économique et touristique
- 4 réunions commissions protection et mise en valeur de l'environnement
- 4 réunions commissions cohésion sociale
- 6 commissions communication

RESSOURCES HUMAINES

- Elu référent : Jean-Marie Haas
- Directeur général des services : Fabrice Kirsch
- Agent en charge du suivi administratif des ressources humaines : Doris Martin

Service fonctionnel :

Fonction :

- Gestion administrative et fonctionnelle de la communauté de communes : accueil, courrier, réservation, banque de matériel...
- Soutien administratif au service développement et animation.
- Comptabilité, finances
- Gestion technique des bâtiments, matériels, véhicules et espaces verts

- Fabrice KIRSCH, directeur général des services,
- Doris MARTIN, assistante de gestion comptable et ressources humaines,
- Carine DEUTSCHMANN, assistante de gestion administrative, fonctionnalités et marchés publics,
- Christine NONNENMACHER, agent de gestion administrative, budgétaire et comptable,
- Philippe MOTZ, agent technique polyvalent gestion technique banque de matériel et

- Ludovic KLINGLER, agent technique polyvalent entretien des espaces verts, maison rurale de l'Outre-Forêt et véhicules,
- Elodie REICHHART, assistante administrative et d'accueil,
- Judith MICHEL, assistante administrative et d'accueil,
- Vanessa KLEE, assistante de gestion administrative, fonctionnalités et marchés publics,

Services développement et animation :

Fonction :

Développement et mise en oeuvre des projets de la communauté de communes

- Till HARRES, agent de développement - directeur de projets,
- Anne GLOCK, chargée de projets informatique, communication et mobilité,
- Julien BRANCIER, animateur sportif,
- Frédérique WEBER, chargée de projets environnement, aménagement et politique de l'habitat,
- Guillaume DEPOUILLY, technicien système d'information géographique, technicien suivi foncier, consommables, réseaux fluides et secs, serrures électroniques,
- Sonja FATH, assistante communication, animation et développement touristique, coordinatrice du fonctionnement de l'accueil et de la promotion de la maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Brigitte KRAUS, agent d'accueil de la Maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Anny KOPP, agent d'accueil de la Maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Claire MAGGI, rédacteur, chargée de projets cohésion sociale, à compter du 1^{er} septembre 2014,



Eliane SITTER, agent d'entretien maison rurale de l'Outre-Forêt et maison des services et des énergies,

- Claire MAGGI, chargée de projets cohésion sociale,
- Thierry DAPINO, conseiller en énergie, partagé avec la communauté de communes du Pays de Wissembourg,

Les emplois de mission :

Les emplois d'été :

Technique : Marlène LEGLAIVE, agent technique, conductrice de minibus pour les activités d'animation, du 1er Juillet 2014 au 31 Août 2014 (17,5/35e) au service animation

> Administratif

- Marie SANNIER, adjoint administratif, du 23 Juin 2014 au 22 Septembre 2014 (35/35e) au secrétariat général
- Natacha KLEIN, adjoint administratif, du 1er Juillet 2014 au 30 Septembre 2014 (35/35e) au service animation
- Bertrand JAECK, adjoint administratif en charge de la communication, du 1er Juillet 2014 au 30 Septembre 2014 (35/35e)

Les stagiaires :

- KESSLER Pauline, du 20 Janvier 2014 au 13 Juin 2014, étudiante Master 2e année «urbanisme et aménagement – aménagement, développement et urbanisme : études et conduites de projet» à la faculté de géographie et d'aménagement de l'université de Strasbourg ; sujet du stage : étude sur l'organisation et le développement scolaire sur le territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

- JAECK Bertrand, du 10 Mars 2014 au 20 Juin 2014, étudiant Licence professionnelle «activités et techniques de communication : option communication publique et outils numériques» à l'IUT Nancy-Charlemagne de l'université de Lorraine ; sujet de stage ; Chargé de communication

- DURY Aurélien, du 14 Avril 2014 au 26 Septembre 2014, étudiant L3PRO «forêts, gestion et préservation de la ressource en eau» à la faculté des sciences et techniques de l'université de Tours ; Sujet du stage ; restauration de ruisseaux sur le haut bassin de la Sauer

- RUSTENHOLZ Claudia, du 22 Septembre 2014 au 18 Octobre 2014 et du 3 Novembre 2014 au 29 Novembre 2014, élève au LPO Stanislas à Wissembourg, Baccalauréat professionnel «gestion administration»

Quelques chiffres

- 384 fiches de paie éditées
- 12 déclarations URSSAF
- 12 déclarations au CNFPT
- 12 déclarations au centre de gestion du Bas-Rhin
- 3 arrêts maladie
- 1 déclaration DADSU
- 8 déclarations d'embauche

A large, white, stylized number '7' is the central focus. It is surrounded by three dandelion seed heads, also in white, with their long, thin seeds radiating outwards. The number and seed heads are set against a light green background.

7

Finances

- Elu en charge des finances : Jean-Marie Haas
- Agent en charge des finances : Fabrice Kirsch

L'ensemble des dépenses et recettes de la communauté de communes est comptabilisé dans plusieurs documents comptables. Le budget principal regroupe l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement de la structure, ainsi que toutes les opérations ne faisant pas l'objet d'un budget distinct. Les recettes principales sont les impôts directs locaux, les dotations de l'Etat ainsi que les subventions sur les projets.

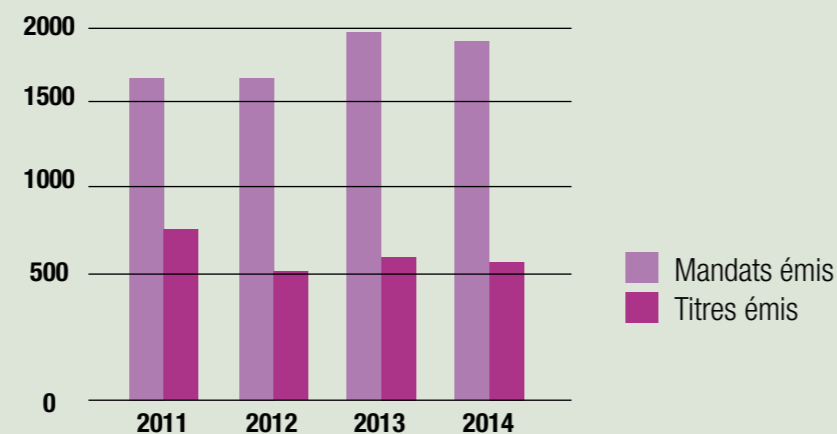
15 budgets annexes permettent d'individualiser et de suivre des actions spécifiques de la communauté de communes :

- Le budget zone d'activités (parc économique de la Sauer à Eschbach),
- Le budget CADT (Centre d'Animation et de Découverte Transfrontalier), construction du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein,
- Le budget bâtiments d'activités (construction et l'exploitation de l'hôtel d'entreprises de la Sauer, implanté au parc économique de la Sauer à Eschbach).
- Le budget ZAC thermale de Morsbronn-les-Bains
- Le budget ZAC sud de Woerth
- Le budget ZA Willenbach (Pechelbronn)
- Le budget Jardin des Brumes
- Le budget chaufferie collective Morsbronn - Durrenbach
- Le budget production d'énergie Hélios
- Le budget service ordures ménagères
- Le budget Ilôt urbain centre de Woerth
- Le budget ZA pôle bois Hégeney
- Le budget bâtiment innovant à Preuschedorf

1 nouveau budget annexe a été ouvert en 2014 : zone d'activités nord de Woerth (bâtiments Star Auto)

Titres et mandats émis en 2014 (tout budget confondu) : 18 974

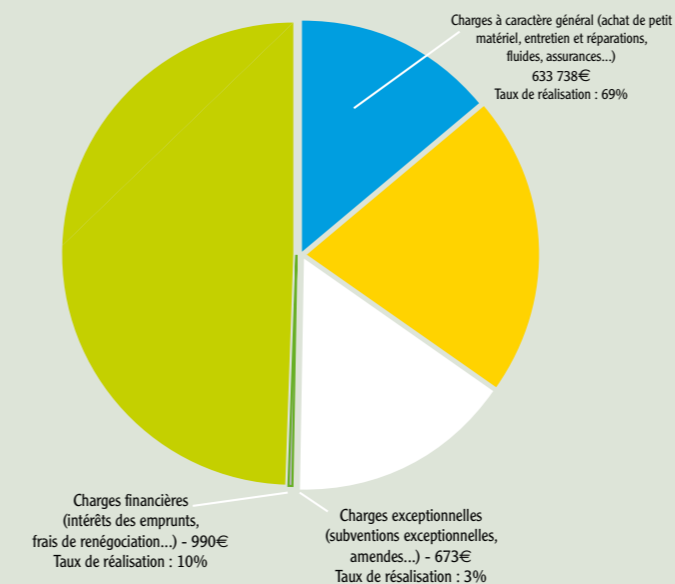
- Mandats émis : 1956 (1999 en 2013)
- Mandats annulés : 42 (3 en 2013)
- Titres émis : 509 (673 en 2013)
- Titres annulés : 195 (167 en 2013)



Les budgets annexes sont financés par des recettes propres liées à la vente de terrains ou à la location de locaux

BUDGET PRINCIPAL

Réalisation des dépenses de fonctionnement (en euros en 2014) - TOTAL : 4 517 070€



La taxe de séjour

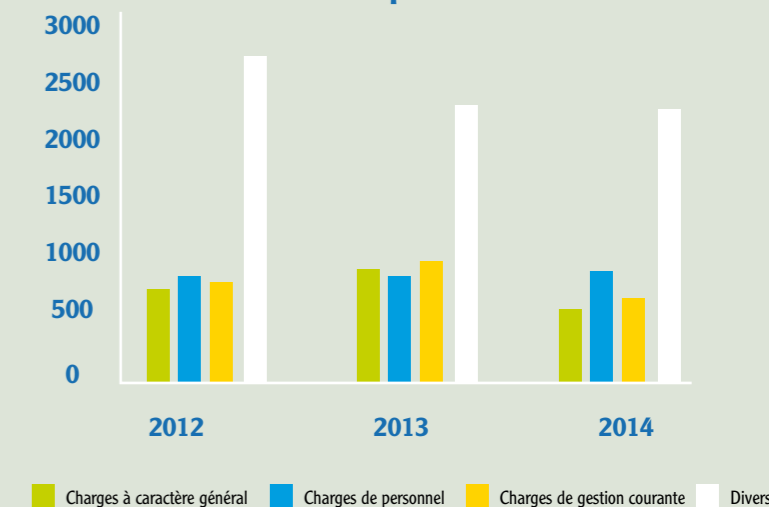
Produit de la taxe 2014 : 52 828€

La dette de la communauté de communes au 31 décembre 2014

La communauté de communes a, au 31 décembre 2014, 3 emprunts en cours. Aucun emprunt n'a été contracté sur le budget principal. Le premier emprunt, pour financer le projet de réalisation de la chaufferie collective, est financé par la redevance versée par le concessionnaire de l'équipement. Il court jusqu'en 2030. Le 2^e emprunt, contracté pour financer les actions au Fleckenstein, est couvert par la recette versée par la régie du Fleckenstein qui exploite le site. Celui-ci prendra fin en 2016. Enfin, le dernier, avance remboursable à taux 0 versée par le conseil départemental pour financer la réalisation du parc économique de la Sauer prendra fin cette année.

L'endettement, tout prêt confondu, s'élève à 48€ par habitant.

Evolution des dépenses de fonctionnement



RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2014 (budget principal)

Total des dépenses : 1 307 248,54€

Total des recettes : 3 398 665,69€

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014 : 2 091 417,15€

Réalisation des recettes de fonctionnement (en euros en 2014)

	MONTANT	TX DE REALISATION
Fiscalité locale	3 460 925	103%
Subventions et participations	1 779 106	100%
Produits courants	131 993	175%
Produits financiers	65	
Produits exceptionnels	17 112	74%
Divers	38 749	70%
TOTAL	5 427 950	

Evolution des principales recettes de fonctionnement



Réalisation des recettes d'investissement (en euros en 2014)

	MONTANT	TX DE REALISATION
Dotations et fonds globalisés	197 646	88%
Subventions reçues	220 513	21%
Autres recettes d'investissement	362 815	96%
TOTAL	780 974	

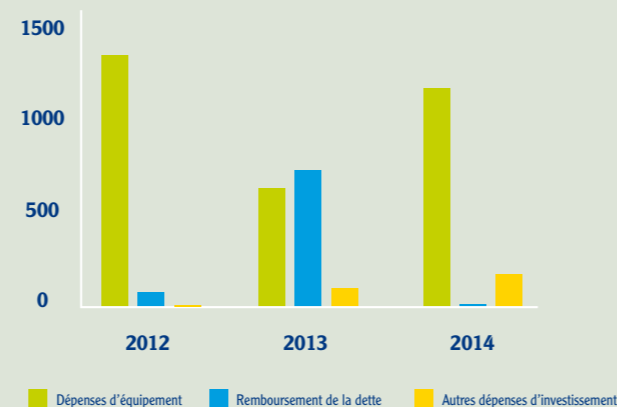
Evolution des recettes d'investissement



Réalisation des dépenses d'investissement (en euros en 2014)

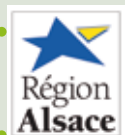
	MONTANT	TX DE REALISATION
Dépenses d'équipement	1 204 971	24%
Remboursement de la dette	0	0%
Autres dépenses d'investissement	102 277	74%
TOTAL	1 307 248	

Evolution des dépenses d'investissement



ANNEXES AU PRESENT RAPPORT

- Budgets de la communauté de communes 2014
 - Rapport d'activités 2014 du SDEA
 - Rapport d'activités 2014 de l'AASBR
 - Rapport d'activités 2014 du SMICTOM
 - Rapport d'activités 2014 SIVU Sultz-sous-Forêt
 - Rapport d'activités 2014 OTI Sauer-Pechelbronn
 - Rapport d'activités 2014 ADEAN - Opération compostage
 - Bilan d'activités 2014 du Parc naturel régional des Vosges du Nord
 - Bilan d'activités 2014 de la délégation du réseau de chaleur
 - Bilan d'activités 2014 de la Fédération PAC
 - Bilan d'activités 2014 de l'Etablissement Public Foncier (EPFL)
- Rapports téléchargeables sur : www.sauer-pechelbronn.fr ou disponibles à la communauté de communes ou auprès des structures concernées.



imaginalsoce



Communauté de communes Sauer Pechelbronn

Maison des services et des associations

1, rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach - Tél : 03 88 90 77 60

Courriel : info@sauer-pechelbronn.fr - www.Sauer-Pechelbronn.fr